

# DEPARTEMENT DE L'AUBE

## 532 BUREAUX DE VOTE

COMMUNES		BUREAUX DE VOTE CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE EN CAS DE BUREAUX MULTIPLES	ADRESSES DES BUREAUX DE VOTE	PÉRIMÈTRES
<b>AILLEVILLE</b>	1		13, GRANDE RUE	Commune entière
<b>AIX-VILLEMAUR-PALIS</b>	1	N°1 : AIX-EN-OTHE : SALLE DES MARIAGES – 1, PLACE DE L'HOTEL DE VILLE	N°1 : AIX-EN-OTHE : SALLE DES MARIAGES – 1, PLACE DE L'HOTEL DE VILLE	Rues : Alain Baujot, Antonin Blondin, centre administratif, Coudrot Michaut, d'Alma, d'Alsace, d'Angoumau, d'Anjou, de Bourgogne, de Chablis, de Champagne, de la Cité, de la Garenne, de la Vallée du Jard, de l'Hôtel de Ville, de Lorraine, de Neuville, de Vauquois, des Célestins, des Vannes, des Vignes, du Moulin à Tan, du Parc, Edmond Soyer, Ernest Furgon, Eugène Léger, Ferme du Mont, Georges Clémenceau, Georges Renaudot, Jacques Marguenat, Jacques Prévert, Jean Jaurès, Maréchal Foch, Marie Curie, Millot, Pierre Brossolette, René Bailly, René Pellerin, Roger Bidaut, Saint Avit, Sarraill, Schentzlié, Thuillier, Tricoche Maillard, Yves Sélard
<b>AIX-VILLEMAUR-PALIS</b>	1	N°1 : AIX-EN-OTHE : SALLE DES MARIAGES – 1, PLACE DE L'HOTEL DE VILLE	N°2 AIX-EN-OTHE : SALLE POLYVALENTE – 1, PLACE DE L'HOTEL DE VILLE	Hameaux : Druisy, La Bouillant, La Vove, Les Cornées Cabourdin, Le Jard, Le Mineroy, Les Chevréaux, Les Cornées Alexandre, Les Cornées Laliat, Les Grandes Vallées, Pitoite et dans les rues : André Lemeland, Aristide Briand, Aristide Fortier, Camille Charonnat, Charles Delaunay, Docteur Georgel, Général Leclerc, Georges Brassens, Jacques Brel, Joachim du Bellay, Joseph Anglade, Jules Ferry, Jules Frottier, Lieutenant Colonel Jean Guyot, Louis Pasteur, Louvet, Neresheim, place Ronsard, promenade du Sud, route des Cornées
<b>AIX-VILLEMAUR-PALIS</b>	1	N°1 : AIX-EN-OTHE : SALLE DES MARIAGES – 1, PLACE DE L'HOTEL DE VILLE	N°3 PALIS : 2, PLACE GAMBETTA	Périmètre constitué par la commune déléguée de Palis
<b>AIX-VILLEMAUR-PALIS</b>	1	N°1 : AIX-EN-OTHE : SALLE DES MARIAGES – 1, PLACE DE L'HOTEL DE VILLE	N°4 VILLEMAUR-SUR-VANNE : 1, ROUTE DE PALIS	Périmètre constitué par la commune déléguée de Villemaur-sur-Vanne
<b>ALLIBAUDIERES</b>	1		17, RUE DE LA GRÈVE	Commune entière
<b>AMANCE</b>	1		SALLE POLYVALENTE – 18, RUE ADRIEN SELM	Commune entière
<b>ARCIS-SUR-AUBE</b>	1	N°1 : 1, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE – SALLE DES FÊTES	N°1 : 1, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE – SALLE DES FÊTES	Bureau 1
<b>ARCIS-SUR-AUBE</b>	1	N°1 : 1, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE – SALLE DES FÊTES	N°2 : 1, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE – SALLE DES FÊTES	Bureau 2
<b>ARCONVILLE</b>	1		SALLE DES FÊTES – RUE DU MARÉCHAL LECLERC	Commune entière
<b>ARGANCON</b>	1		ANCIENNE SALLE D'ÉCOLE – 34, RUE PRINCIPALE	Commune entière
<b>ARRELLES</b>	1		MAIRIE – PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
<b>ARREMBECOURT</b>	1		SALLE POLYVALENTE	Commune entière
<b>ARRENTIERES</b>	1		8, RUE BLANCHE	Commune entière
<b>ARSONVAL</b>	1		SALLE DU CLUB DE L'AMITIE	Commune entière
<b>ASSENAY</b>	1		MAIRIE – 11B, RUE PRINCIPALE	Commune entière
<b>ASSENCIERES</b>	1		MAIRIE – 17, RUE LES CLOTS	Commune entière
<b>AUBETERRE</b>	1		MAIRIE – 13, RUE DE L'OCTROI	Commune entière
<b>AULNAY</b>	1		MAIRIE – RUE DU PETIT AULNAY	Commune entière
<b>AUXON</b>	1		SALLE DES FETES	Commune entière
<b>AVANT-LES-MARCILLY</b>	1		11, RUE DES ECOLES	Commune entière
<b>AVANT-LES-RAMERUPT</b>	1		MAIRIE – 2 RUELE PICHOTTE	Commune entière
<b>AVIREY-LINGEY</b>	1		MAIRIE – 14, RUE DE LA MAIRIE	Commune entière
<b>AVON-LA-PEZE</b>	1		MAIRIE – 2, RUE DE LA PIERRE AUX GRES	Commune entière
<b>AVREUIL</b>	1		MAIRIE – PLACE DE L'ÉGLISE	Commune entière
<b>BAGNEUX-LA-FOSSE</b>	1		MAIRIE – 25, GRANDE RUE	Commune entière
<b>BAILLY-LE-FRANC</b>	1		MAIRIE – RUE DU PONT	Commune entière
<b>BALIGNICOURT</b>	1		6, RUE COLONEL DE BANGE	Commune entière
<b>BALNOT-LA-GRANGE</b>	1		MAIRIE – 18, GRANDE RUE	Commune entière
<b>BALNOT-SUR-LAIGNES</b>	1		4, GRANDE RUE	Commune entière

COMMUNES		BUREAUX DE VOTE CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE EN CAS DE BUREAUX MULTIPLES	ADRESSES DES BUREAUX DE VOTE	PÉRIMÈTRES
<b>BARBEREY-SAINT-SULPICE</b>	1		MAIRIE – 14, RUE ROBERT BAUDOIN	Commune entière
<b>BARBUISE</b>	1		ECOLE MATERNELLE CD97	Commune entière
<b>BAROVILLE</b>	1		PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
<b>BAR-SUR-AUBE</b>	1	N°1 : HOTEL DE VILLE – PLACE CARNOT	N°1 : HOTEL DE VILLE – PLACE CARNOT	Rue Armand, place Aubertin, rue baron Payn, rue Beugnot, place Carnot, rue d'Aube, rue Danton, chemin de Fontaine, rue de Gernsheim, rue de l'abattoir, rue de l'abbé Riel, rue de l'arquebuse, rue de la Coffe, rue de la Croisette, rue de la Paume, boulevard de la République, rue de Mathaux, rue de Paris, rue Delaunay, impasse des Buats, impasse des Cordeliers, impasse des gorges fines, place des rives de l'Aube, rue des gorges fines, rue des tanneries, rue des trois tours, rue du château Gaillard, rue du collège, rue du Foulon, rue du maréchal Joffre, rue du poids, rue du prieuré, rue du théâtre, ferme Sainte Germaine, boulevard Gambetta (découpage pair de 30 à 99998, impair de 3 à 99999), rue Gaston Bachelard, hôtel de ville, rue Jeanne de Navarre, La Roseraie, chemin le haut des buats, place Mailly, rue Mailly, rue Maître Evrard, rue Masson de Morfontaine, rue nationale, rue Nicolas Bourbon, rue Pierre Brossolette, place Saint Maclou, rue Saint Maclou, rue Saint Pierre, rue Saint Pierre (petite), cité Sainte Germaine, rue Thiers, boulevard Victor Hugo (découpage pair de 34 à 99998, impair de 19 à 99999)
<b>BAR-SUR-AUBE</b>	1	N°1 : HOTEL DE VILLE – PLACE CARNOT	N°2 : ECOLE DES VARENNES - CHEMIN DES PETITES VARENNES	Rue Albert Gabriel, rue Albert Schweitzer, rue allée des moteurs Cérés, rue Chenot, route d'Arrentieres, rue de Courcelange, route de Couvignon, chemin de l'argillier, chemin de la charvotte, chemin de la creuse, place de la gare, impasse de Paris, chemin de Sommevoire, route de Soulaines, rue Degrand Dutailly, place des anciens combattants, rue des bleuets, rue des coquelicots, rue des églantines, rue des glycines, rue des jonquilles, rue des lilas, rue des marguerites, rue des pensées, chemin des petites varennnes, rue des primevères, rue des racelines, chemin des varennnes, rue des varennnes, rue des violettes,, rue du docteur Calmette, rue du docteur Guérin, rue du docteur Roux, rue du docteur Schweitzer, rue du général de Gaulle, rue du général de Gaulle prolongée, avenue du général Leclerc, rue du huit mai 1945, rue du jard, rue du moulin du bas, avenue du parc, rue du sommerard, rue général Beurmonville, rue Henri Dunant, impasse Henri Dunant, place Jean Jaurès, avenue Joliot Curie, rue Louis Pasteur, rue Marie Curie, rue Nelson Mandela, rue Pierre de Coubertin, pont d'Ailleville, rue Romagon, rue Thibesart, boulevard Victor Hugo (découpage pair de 0 à 32, impair de 1 à 17)
<b>BAR-SUR-AUBE</b>	1	N°1 : HOTEL DE VILLE – PLACE CARNOT	N°3 : ECOLE GAMBETTA - BOULEVARD GAMBETTA	Rue Anne Marie Chamerois, rue Bernard de Clairvaux, rue Bertrand de Bar, rue Bonnaventure Desperiers, rue croix du temple, rue d'Arbois de Jubainville, faubourg de Belfort, rue de Chalvaudet, route de Chaumont, route de Colombé-la-Fosse, chemin de Courcelles, impasse de l'école maternelle, rue de l'Europe, rue des acacias, allée des alouettes, allée des mésanges, cité des minières, cité des miniets, place du corps de garde, rue du corps de garde, rue du général Vouillemont, rue du petit Clairvaux, boulevard du quatorze juillet, rue Edouard Blaise, rue Edouard Estevez, impasse faubourg de Belfort, ferme de Courcelles, ferme de la folie, ferme Saint Nicolas, boulevard Gambetta (découpage pair de 0 à 28, impair de 1 à 1), impasse Gambetta, rue Gaston Cheq, Rue Gaston Cheq prolongée, impasse général Vouillemont, place Jean Mermoz, cité Jean Moulin, rue Le Tellier, les Champignolles, les Mées, rue Louis Blériot, rue Louis Desprez, impasse Louis Desprez, résidence Mathaux, rue Maurice Emmanuel, rue Puissant, rue René Vallois, impasse Saint Exupéry, rue Saint Jean
<b>BAR SUR SEINE</b>	1	N°1 : SALLE POLYVALENTE – RUE GAMBETTA	N°1 : SALLE POLYVALENTE – RUE GAMBETTA	Rive gauche de la Seine – Coté centre ville
<b>BAR SUR SEINE</b>	1	N°1 : SALLE POLYVALENTE – RUE GAMBETTA	N°2 : SALLE POLYVALENTE - RUE GAMBETTA	rive droite de la Seine – Coté château Val de Seine
<b>BAYEL</b>	1		SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL – RUE DE LA POSTE	Commune entière
<b>BERCENAY-EN-OTHE</b>	1		24, RUE DE MARAYE	Commune entière
<b>BERCENAY-LE-HAYER</b>	1		MAIRIE – 1, ALLEE DE LA MAIRIE	Commune entière
<b>BERGERES</b>	1		ECOLE MATERNELLE	Commune entière
<b>BERNON</b>	1		MAIRIE – 9, GRANDE RUE	Commune entière
<b>BERTIGNOLLES</b>	1		MAIRIE – PLACE DES ANCIENS D'AFN	Commune entière
<b>BERULLE</b>	1		SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL – PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
<b>BESSY</b>	1		MAIRIE – RUE DE LA MAIRIE	Commune entière
<b>BÉTIGNICOURT</b>	1		3, RUE DE FÉRÉOL	Commune entière
<b>BEUREY</b>	1		7, PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
<b>BLAINCOURT-SUR-AUBE</b>	1		MAIRIE – 22, GRANDE RUE	Commune entière
<b>BLIGNICOURT</b>	1		MAIRIE – 4, RUE DE L'ÉGLISE	Commune entière
<b>BLIGNY</b>	1		MAIRIE - PLACE DE LA ROCHEFOUCAULT	Commune entière
<b>BOSSANCOURT</b>	1		SALLE DE CLASSE (RDC DU BATIMENT COMMUNAL) – 6, RUE DE LA MAIRIE	Commune entière
<b>BOUILLY</b>	1		MAIRIE – 42 BIS, RUE DE L'HÔTEL DE VILLE	Commune entière
<b>BOULAGES</b>	1		MAIRIE – 4, RUE DE L'ÉGLISE	Commune entière
<b>BOURANTON</b>	1		MAIRIE – 14, RUE DE L'ÉCOLE	Commune entière

COMMUNES		BUREAUX DE VOTE CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE EN CAS DE BUREAUX MULTIPLES	ADRESSES DES BUREAUX DE VOTE	PÉRIMÈTRES
<b>BOURDENAY</b>	1		SALLE DES FÊTES – PLACE SAINT PRIVAT	Commune entière
<b>BOURGUIGNONS</b>	1		MAIRIE – 1, RUE DE L'ÉGLISE	Commune entière
<b>BOUY-LUXEMBOURG</b>	1		MAIRIE – 18, RUE BASSE	Commune entière
<b>BOUY-SUR-ORVIN</b>	1		16, RUE PRINCIPALE	Commune entière
<b>BRAGELOGNE-BEAUVOIR</b>	1	N°1 : MAIRIE DE BRAGELOGNE	N°1 : MAIRIE DE BRAGELOGNE	Électeurs de Bragelogne
<b>BRAGELOGNE-BEAUVOIR</b>	1	N°1 : MAIRIE DE BRAGELOGNE	N°2 : MAIRIE ANNEXE DE BEAUVOIR	Electeurs de Beauvoir
<b>BRAUX</b>	1		MAIRIE – 1, RUE DU MOULIN	Commune entière
<b>BRÉVIANDES</b>	1	N°1 : SALLE MULTIACTIVITES – 80, AVENUE MARÉCHAL LECLERC	N°1 : SALLE MULTIACTIVITES – 80, AVENUE MARÉCHAL LECLERC	Rue Lamartine, rue George Sand, avenue Maréchal Leclerc, rue Paul Verlaine, rue des Ormes, rue Jean Moulin, impasse du bois de Morot, rue de Morot, rue Hautefeuille, impasse de la gare, rue des Forgeottes, chemin des pâtures, rue Pierre Loti, impasse Alexandre Yersin, impasse du Verger, rue Arthur Rimbaud, Chemin de Carouge, Chemin de Chaource, Chemin de Froide Glace, Chemin de Coulmet, Chemin du Pont Neuf, Place de l'église
<b>BRÉVIANDES</b>	1	N°1 : SALLE MULTIACTIVITES – 80, AVENUE MARÉCHAL LECLERC	N°2 : SALLE JSB – 80, AVENUE MARÉCHAL LECLERC	Rue de l'égalité, Rue Jean Rostand, Rue des Vignottes, Impasse des Erables, Impasse de la Hurande, Rue de la Source, Rue des 2 haies, rue des écoles, Rue Jean Balet, Rue Jean Verrier, Route de Verrières, Rue des Ouches, Rue du Pont, Rue du Moulinet, Impasse des quatre saisons, Rue Michel Lardot, Rue Saint Martin, Rue de l'Ermitage, Impasse de la Roseraie, Rue des Clos, Place des Ouches Villepart, Rue Antoine Saint Exupéry Villepart, Rue Jean Mermoz, Rue Georges Guynemer, Chemin de la Chasse Saint Martin, Rue Jacques-Yves Cousteau, Rue Paul Vatine, Rue Jean-Baptiste Charcot, Rue Alain Bombard, Rue Eric Tabarly, Rue Jeanne Barret, Rue Anita Conti
<b>BREYONNES</b>	1		MAIRIE – 8, RUE DU TREMBLET	Commune entière
<b>BRIEL-SUR-BARSE</b>	1		MAIRIE – 4, RUE JACQUES PIERDAT	Commune entière
<b>BRIENNE-LA-VIEILLE</b>	1		MAIRIE – 7, RUE GÉNÉRAL LECLERC	Commune entière
<b>BRIENNE-LE-CHÂTEAU</b>	1	N° 1 : ECOLE PASTEUR – PLACE DE L'ÉGLISE	N° 1 : ECOLE PASTEUR – PLACE DE L'ÉGLISE	Rue Berthier, rue Blanchot, rue Charles Monginot, rue du contre amiral Baste, rue d'Arcis, avenue de Bauffremont, route de Crespy, route de Juzanvigny, place de la gare, chemin de la grande voie, place de la halle, rue de la Halle, chemin de la mission, place de l'église, place de l'Hôtel de ville, rue de Loménie, route de Maizières, chemin de Perthes, route de Perthes, rue de Riedstadt, route de Rosnay, avenue de Verdun, rue des fours du Château, rue Dominique Larrey, allée du Château, rue du Cimetière, rue du général Decouz, rue du pont, rue Emile Zola, ETAMAT, ferme de Mesnil Aubert, ruelle Galopi, rue Gérard, rue Grégoire Royer, rue Jean-Louis Fontaine, rue Joliot Curie, rue Montbreton, avenue Pasteur, rue Robert Signol, rue Saint Bernard, rue Saint-Anne, rue Victor Hugo, rue Voltaire, rue Jean de Brienne, chemin latéral, Allée Nelson Mandela, rue Jean Jaurès, rue Jean Monnet, rue de l'école militaire (du n°82 à la fin côté pair et du n°75 à la fin côté impair), boulevard Napoléon (du n°24 à la fin côté pair et du n°13 à la fin côté impair), avenue Charles de Gaulle, route de Saint-Léger, rue Maryse Bastié, allée Senghor, chemin du Pré d'Yon et rue du Maréchal Leclerc de Hauteclouque.
<b>BRIENNE-LE-CHÂTEAU</b>	1	N° 1 : ECOLE PASTEUR – PLACE DE L'ÉGLISE	N°2 : POLE LA FONTAINE – RUE DE L'ÉCOLE MILITAIRE	Allée Alfred Bardet, chemin aux prêtres, rue Condorcet, cour de la fraternité, cour de l'égalité, route de Brienne-la-vieille, route de Joinville, allée de la liberté, allée de la plaine, ruelle de la poterie, route d'Espagne, rue des AC d'Afrique du Nord, chemin des minimes, ruelle des vierges, rue du 8 mai 1945, allée du bois, allée églantine, allée Faustin Arbutti, allée Georges Büchner, rue Henri Barbusse, rue Henri Dunant, rue Jean Moulin, allée Jean-Nicolas Pierret, rue Jules Ferry, rue Julien Régnier, rue Léo Lagrange, rue Louis Chavance, allée Louise Michel, rue Maréchal Valée, rue Robespierre, allée Lucien Moisson, allée Montréal, rue Joseph Gaucher, rue de l'école militaire (du n°2 au n°80 côté pair et du n°1 au n°73 côté impair) et boulevard Napoléon (du n°2 au n°22 côté pair et du n°1 au n°11 côté impair)
<b>BRILLECOURT</b>	1		1, PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
<b>BUCEY-EN-OTHE</b>	1		MAIRIE – 1, RUE AFN	Commune entière
<b>BUCHERES</b>	1	N°1 : MAIRIE – 1, RUE DE LA MAIRIE	N°1 : MAIRIE – 1, RUE DE LA MAIRIE	Impasse des noëls, chemin des noëls, rue des Aulnes, rue des Marots, rue des navettes, rue du bourg, rue de la gare, rue de la mairie, rue du châtelier, impasse Cortin Bouillerot, route de Verrières, rue des herbuates, allée des grands prés, impasse le village de Maisons Blanches, rue des prés, rue du monument, rue des anémones, rue de la petite commune, route de Chaource, impasse le village, chemin des vigneux, village de Maisons Blanches, impasse de l'ancienne école, route de Maisons Blanches, chemin des Colettes, chemin du buisson Geoffroy, route de Dijon, résidence de la Boisselle, rue des clos, impasse du châtelier, avenue André Morel, cour du Château
<b>BUCHERES</b>	1	N°1 : MAIRIE – 1, RUE DE LA MAIRIE	N°2 : BIBLIOTHEQUE – 1, RUE DE LA MAIRIE	Rue de l'Hozain, avenue des martyrs du 24 Août 1944, rue Gilbert Brisson, rue des mésanges, rue de la colline, rue du poirier Saint Jean, rue des Vaucelles, rue des grands Nauzois, route de Courgerennes, rue de Villetard, chemin de la voie de Vaux, impasse des quatre saisons, rue de l'église, impasse des grands Nauzois, impasse Saint Michel, route de Courgerennes, lieudit « les prés des champs ronds », rue Georges Tremet, chemin du gué, rue le clos des poiriers, résidence de la Boisselle
<b>BUXEUIL</b>	1		SALLE SOCIO-CULTURELLE – 22, GRANDE RUE	Commune entière
<b>BUXIERES-SUR-ARCE</b>	1		MAIRIE – 16, RUE DE LA 2e DB	Commune entière

COMMUNES		BUREAUX DE VOTE CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE EN CAS DE BUREAUX MULTIPLES	ADRESSES DES BUREAUX DE VOTE	PÉRIMÈTRES
CELLES-SUR-OURCE	1		5, PLACE DE L'ÉGLISE	Commune entière
CHACENAY	1		MAIRIE – 2, PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
CHALETTE-SUR-VOIRE	1		MAIRIE – 26, RUE SUZANNE DAHLEM	Commune entière
CHAMOY	1		SALLE POLYVALENTE – RUE AUX FRANCS	Commune entière
CHAMP-SUR-BARSE	1		MAIRIE – 23, GRANDE RUE	Commune entière
CHAMPFLEURY	1		2, PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
CHAMPIGNOL-LEZ-MONDEVILLE	1		SALLE DES FETES	Commune entière
CHAMPIGNY-SUR-AUBE	1		MAIRIE – 14, GRANDE RUE	Commune entière
CHANNES	1		MAIRIE – 26, GRANDE RUE	Commune entière
CHAOURCE	1		MAIRIE - 43, GRANDE RUE	Commune entière
LA CHAPELLE-SAINT-LUC	1	N°1 : HOTEL DE VILLE – RUE DU MARÉCHAL LECLERC	N°1 : HOTEL DE VILLE – RUE DU MARÉCHAL LECLERC	Avenue Roger Salengro (impair), Boulevard Georges Clemenceau (impair du 1 au 37, pair du 2 au 42), Centre commercial Le Cygne, CMAS, Impasse Paul Bert, Impasse Léo Lagrange, Rue Louis Aragon, Rue Georges Bizet, Rue Georges Brassens, Rue Désiré Briden, Rue Paul Chameroy, Rue Albert Cinget, Rue Jean-Baptiste Colbert, Rue du Président Coty (impair), rue Albert de Dion, Rue de Lattre de Tassigny, Rue René Descartes, Rue du Maréchal Foch (impair du 1 au 9, pair le n°2), rue Joseph Marie Jacquard, Rue du Maréchal Juin, Rue Léo Lagrange, Rue Paul Langevin, Rue du Maréchal Leclerc, Rue Jean Mermoz, Rue des Frères Michelin, Rue Jean Monnet, Rue du Maréchal d'Orléans, Rue Marcel Pagnol, Rue Raymond Poincaré, Rue des Prés de Lyon, Rue Jacques Prévert, Rue du Général Sarrail (pair du 34 au 48), Rue Albert Thomas, Rue des Troènes, Rue Voltaire, Square Herluison
LA CHAPELLE-SAINT-LUC	1	N°1 : HOTEL DE VILLE – RUE DU MARÉCHAL LECLERC	N°2 : ECOLE JEAN JAURÈS – 15, AVENUE JEAN JAURÈS	Avenue Jean Jaurès, Avenue Jean Moulin (impair du 1 au 9, pair du 2 au 18), Boulevard Georges Clemenceau (impair du 39 à la fin, pair du 44 à la fin), impasse Louis Berr, Impasse Georges Clemenceau, Impasse Mirabeau, Rue d'Alsace Lorraine, rue Gaston Berger, rue Julien Bertin, Rue Hélène Boucher, Rue Edouard Henry Charton, Rue de Constantine, Rue Marx Dormoy, Rue du Maréchal Foch (impair du 11 à la fin, pair du 4 à la fin), Rue André Gillon, Rue du Président Kennedy, Rue Mirabeau, Rue Mozart, Rue Bernard Palissy, Rue Denis Papin, Rue du Maréchal (pair du 50 au 68), Rue de Verdun, Rue Renée Wassner, Rue Jean Zay
LA CHAPELLE-SAINT-LUC	1	N°1 : HOTEL DE VILLE – RUE DU MARÉCHAL LECLERC	N°3 : ECOLE FERDINAND BUISSON – 40, RUE JULES FERRY	Chemin de Mallouet, Chemin de Villières, Impasse Buchheit, Impasse André Coquelin, Impasse des Tilleuls, Rue Jacques Bingen, Rue Jean Boisselier, Rue Pierre Brodier, Rue Joseph Buchheit, Rue Ferdinand Buisson, Rue Raymond Chasseigne, Rue Camille Chautemps, Rue André Coquelin, Rue Danton, Rue André Duc, Rue Edmond Duffaut, Rue Jules Ferry (pair du 32 à la fin, impair du 45 à la fin), Rue Robert Fétuot, Rue Gambetta, Rue Marcel Jaffré, Rue Lakanal, Rue Marceau, Rue René Mouchotte, Rue de la Noue Robert, Rue de l'Oseraie, Rue Pasteur, Rue Pierre Prélôt, Rue du Général Sarrail (impair du 1 à la fin), rue Stephenson, rue Marguerite Yourcenar, rue Arthur Rimbaud, rue Claire Tapprest-Maltrot
LA CHAPELLE-SAINT-LUC	1	N°1 : HOTEL DE VILLE – RUE DU MARÉCHAL LECLERC	N°4 : GROUPE SCOLAIRE MOULIN-BARTHOLDI – 1 ET 3, RUE LOUISE MICHEL	Avenue Jean Moulin (impair du 11 au 19, pair du 20 au 48), Rue Léon Blum, Rue Pierre Brossolette, Rue Claude Debussy, Rue Benjamin Franklin, Rue Jean Goujon, Rue Le Corbusier, Rue Jules Massenet, Rue Louise Michel, Rue Marie Noël (impair du 1 au 15, pair du 2 à la fin), Rue Joseph Proudhon, Rue Maurice Ravel, Rue du Général Sarrail (pair du 84 à la fin), Rue Antoine Watteau, Rue des Cheminots, Rue Geneviève Anthonioz De Gaulle, rue Antoine Boyau, Mail Guy Mollet, rue Victor Hugo, rue Antoine de Saint Exupéry, rue Elsa Triolet
LA CHAPELLE-SAINT-LUC	1	N°1 : HOTEL DE VILLE – RUE DU MARÉCHAL LECLERC	N°5-ECOLETEILHARD DE CHARDIN AVENUE JEAN MOULIN	Allée Pierre Tschambser, Avenue Jean Moulin (impair du 21 à la fin, pair du 50 à la fin), Impasse des Lilas, Impasse du Muguet, Impasse des Œillets, Impasse des Rosiers, Impasse des Tulipes, Route de Grange l'Évêque, Rue Frédéric Bartholdi, Rue des Bonnetières, Rue Teilhard de Chardin, Rue Gaston Cohen, Rue Marcel Defrance, Rue des Glaiéuls, Rue des Myosotis, Rue de Neckarbischofsheim, Rue Marie Noël (impair du 17 à la fin), Rue des Pervenches, Rue des Rosiers, rue de l'An 2000, rue de l'Orme de la Croix, rue des Œillets, rue Régis et Guylaine Caspard
LA CHAPELLE-SAINT-LUC	1	N°1 : HOTEL DE VILLE – RUE DU MARÉCHAL LECLERC	N°6 : ECOLE LES HATÉES – 5, RUE LAZARE CARNOT	Allée du Chemin de Ronde, Allée du Parc, Allée Georges Bedez, Avenue Roger Salengro (pair du 2 à la fin), Impasse Joseph Cugnot, Impasse Auguste Lumière, Impasse Gabriel Péri, Impasse Jean-Baptiste Rousseau, Rue Archimède, Rue du 40e Régiment d'Artillerie, Rue Veuve Bénard Bodié, Rue Lazare Carnot, Rue du Président Coty (pair du 2 à la fin), Rue Pierre Curie, Rue de la Douane, Rue Emile Littré, Rue Antoine Lumière, Rue Auguste Millard, Rue Blaise Pascal, Rue Ernest Pérochon, Rue René Plard, Rue du Général Sarrail (pair du 24 au 32), Rue Roger Thiéblemont
LA CHAPELLE-SAINT-LUC	1	N°1 : HOTEL DE VILLE – RUE DU MARÉCHAL LECLERC	N°7 : ECOLE EDOUARD HERRIOT – 58, AVENUE ARISTIDE BRIAND	Avenue Aristide Briand, Avenue de la Gare, Chemin de l'Hospice, Impasse de la Digue, Impasse de la Malterie, Impasse des Bois, Impasse Jules Ferry, Impasse de la Voie du Moulin, Impasse Sarrail, Route de Culoison, rue Aristide Briand, rue Condorcet, Rue de la Cordelière, Rue Paul Dubois, Rue Jules Ferry (impair du 1 au 43, pair du 2 au 30), Rue Hoche, Rue Georges Merle, Rue du Professeur Monod, Rue du Pré Carré, Rue du Général Sarrail (pair du 2 au 22), rue des Trois Soleils, Rue des Templiers, rue des étangs
CHAPELLE-VALLON	1		MAIRIE – 3, RUE DE LA LIBERTÉ	Commune entière
CHAPPES	1		SALLE SAINT-JEAN - RUELLE SAINT JEAN	Commune entière

COMMUNES		BUREAUX DE VOTE CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE EN CAS DE BUREAUX MULTIPLES	ADRESSES DES BUREAUX DE VOTE	PÉRIMÈTRES
CHARMONT-SOUS-BARBUISE	1		3, RUE DU CHÂTEAU - SALLE DU CONSEIL	Commune entière
CHARMOY	1		MAIRIE – 1, RUE DE LA PORTIERIE	Commune entière
CHARNY-LE-BACHOT	1		SALLE POLYVALENTE	Commune entière
CHASEREY	1		MAIRIE – 2, PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
CHATRES	1		MAIRIE – 8, RUE DU FOUR	Commune entière
CHAUCHIGNY	1		SALLE POLYVALENTE	Commune entière
CHAUDREY	1		MAIRIE – 21, RUE DU BOURG	Commune entière
CHAUFFOUR-LES-BAILLY	1		MAIRIE – 30, RUE PRINCIPALE	Commune entière
CHAUMESNIL	1		9, RUE DE L'EUROPE	Commune entière
CHAVANGES	1		MAIRIE – 1, PLACE DE L'EGLISE	Commune entière
CHENNEGY	1	N°1 : SALLE D' EVOLUTION DE L'ECOLE	N°1 : SALLE D' EVOLUTION DE L'ECOLE	Chennegy : toutes les rues.
CHENNEGY	1	N°1 : SALLE D' EVOLUTION DE L'ECOLE	N°2 : ECOLE DU VAL DREUX	Le Valdreux : toutes les rues.
CHERVEY	1		SALLE DES FÊTES – PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
CHESLEY	1		4, RUE AUX ÂNES	Commune entière
CHESSY-LES-PRES	1		21, RUE DE LA RÉPUBLIQUE	Commune entière
CLEREY	1		11, RUE DE L'EGLISE	Commune entière
COCLOIS	1		42, GRANDE RUE	Commune entière
COLOMBE-LA-FOSSE	1		MAIRIE – 64, GRANDE RUE	Commune entière
COLOMBE-LE-SEC	1		SALLE DES FETES – 9, RUE DE L'EGLISE	Commune entière
CORMOST	1		3, RUE PRINCIPALE	Commune entière
COURCELLES-SUR-VOIRE	1		MAIRIE – RUE SAINT CLÉMENT	Commune entière
COURCEROY	1		SALLE DE LA MAIRIE – 8, RUE DU PORT	Commune entière
COURSAN-EN-OTHE	1		12, GRANDE RUE	Commune entière
COURTAULT	1		MAIRIE – 2, RUE DE LA TUILERIE	Commune entière
COURTENOT	1		13, RUE HAUTE	Commune entière
COURTERANGES	1		PLACE AIMÉ ET JEAN-CLAUDE CHANET	Commune entière
COURTERON	1		MAIRIE - PLACE DE L'EGLISE	Commune entière
COUSSEGREY	1		1, PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
COUVIGNON	1		8, RUE GASTON CHEQ	Commune entière
CRANCEY	1		30, RUE DE FAVEROLLES	Commune entière
CRENEY-PRES-TROYES	1		24, RUE DE LA RÉPUBLIQUE	Commune entière
CRESANTIGNES	1		MAIRIE – 40, RUE PRINCIPALE	Commune entière
CRESPY-LE-NEUF	1		MAIRIE – 40, RUE CHARLES HERBELOT	Commune entière
CUNFIN	1		SALLE MULTIFONCTIONS DE LA MAIRIE – 2, RUE DE LA FORÊT LAMBERT	Commune entière
CUSSANGY	1		8, RUE DES CANNES	Commune entière
DAMPIERRE	1		MAIRIE – 8 RUE GIBERT	Commune entière
DAVREY	1		RUE DE L'ABREUVOIR	Commune entière
DIENVILLE	1		PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
DIERREY-SAINT-JULIEN	1		SALLE DE MOTRICITÉ DE L'ÉCOLE - PLACE DE LA RÉPUBLIQUE	Commune entière
DIERREY-SAINT-PIERRE	1		MAIRIE – 20, GRANDE RUE	Commune entière
DOLANCOURT	1		SALLE POLYVALENTE : 22, RUE DE LA VALLÉE DU LANDION	Commune entière
DOMMARTIN-LE-COQ	1		MAIRIE – 20, GRANDE RUE	Commune entière
DONNEMENT	1		11, RUE DU BOIS MARY	Commune entière
DOSCHES	1		SALLE POLYVALENTE – RUE DE LA CÔTE AUX SUISSES	Commune entière
DOSNON	1		MAIRIE – 22, RUE DE LHUITRELLE	Commune entière
DROUPT-SAINT-BASLE	1		MAIRIE – 41, RUE DU GÉNIE	Commune entière

COMMUNES		BUREAUX DE VOTE CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE EN CAS DE BUREAUX MULTIPLES	ADRESSES DES BUREAUX DE VOTE	PÉRIMÈTRES
DROUPT-SAINTE-MARIE	1		MAIRIE – 2, ROUTE DE BEAULIEU	Commune entière
EAUX-PUISEAUX	1		MAIRIE – 1, RUE LARGENTIER	Commune entière
EHEMINES	1		MAIRIE – 30, RUE SAINT MARTIN	Commune entière
ECLANCE	1		ANCIENNE SALLE DE CLASSE – 4, RUE SAINT-BRICE	Commune entière
EGUILLY-SOUS-BOIS	1		SALLE DES FETES DE LA MAIRIE – 11-13, RUE SAINT MARTIN	Commune entière
ENGENTE	1		MAIRIE – 2, ROUTE DE MAISONS	Commune entière
EPAGNE	1		MAIRIE – RUE DE LA MAIRIE	Commune entière
EPOTHEMONT	1		9, RUE DE LA FONTAINE	Commune entière
ERVY-LE-CHATEL	1		MAIRIE – 9, BOULEVARD BELGRAND	Commune entière
ESSOYES	1		PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
ESTISSAC	1	N°1 : MAIRIE – PLACE FRANÇOIS MITTERRAND	N°1 : MAIRIE – PLACE FRANÇOIS MITTERRAND	Toute la commune d'Estissac à l'exception des rues mentionnées au bureau n° 2
ESTISSAC	1	N°1 : MAIRIE – PLACE FRANÇOIS MITTERRAND	N°2 : 50, RUE CAROUJAT BORGNIAT – HAMEAU DE THUISY	Tout le hameau de Thuisy + celui de Vaugeley + l'écart de « La Forge », les rues des mésanges, des alouettes, des vignes et la route de Thuisy
ETOURVY	1		SALLE POLYVALENTE – 2, ROUTE DE MÉLISEY	Commune entière
ETRELLES	1		SALLE POLYVALENTE – 3, RUE DE LA MAIRIE	Commune entière
FAUX-VILLECERF	1		MAIRIE – 1, RUE DU HAUT DE TROYES	Commune entière
FAY LES MARCILLY	1		MAIRIE – RUE PRINCIPALE	Commune entière
FAYS-LA- CHAPELLE	1		2, RUE DE LA FONTAINE	Commune entière
FERREUX QUINCEY	1	N°1 : 1, RUELLE DE LA MAIRIE	N°1 : 1, RUELLE DE LA MAIRIE	toutes les rues de FERREUX
FERREUX QUINCEY	1	N°1 : 1, RUELLE DE LA MAIRIE	N°2 : 1, RUE DU FOULON	toutes les rues de QUINCEY
FEUGES	1		2, ROUTE DE SAINT BENOIT	Commune entière
FONTAINE	1		4, RUE DES CANNES	Commune entière
FONTAINE-LES- GRES	1		46, BOULEVARD DORE	Commune entière
FONTAINE-MACON	1		SALLE POLYVALENTE – RUE DE LA MAIRIE	Commune entière
FONTENAY-DE- BOSSERY	1		MAIRIE – 2, RUE DU PONCELOT	Commune entière
FONTETTE	1		MAIRIE – 7, RUE PASTEUR	Commune entière
FONTVANNES	1		MAIRIE – 3, RUE LOUIS AUBRAT	Commune entière
FOUCHERES	1		MAIRIE – 12, PLACE DE L'ÉGLISE	Commune entière
FRALIGNES	1		MAIRIE – PLACE DE L'ÉGLISE	Commune entière
FRAVAUX	1		MAIRIE – 2, RUE DE LA FONTAINE	Commune entière
FRESNAY	1		3, RUE DU CHÂTEAU	Commune entière
FRESNOY-LE- CHÂTEAU	1		3, PLACE DE L'ÉGLISE	Commune entière
FULIGNY	1		1, RUE DU MOULIN	Commune entière
GELANNES	1		PLACE PUBLIQUE	Commune entière
GERAUDOT	1		SALLE DES FETES – 8, RUE DU FORT SAINT GEORGES	Commune entière
GRANDVILLE	1		MAIRIE – 15, GRANDE RUE	Commune entière
GUMERY	1		SALLE POLYVALENTE – 41, RUE DE LA MAIRIE	Commune entière
GYE-SUR-SEINE	1		PLACE JULES GUYOT	Commune entière
HAMPIGNY	1		MAIRIE – RUE DE LA GRÈVE	Commune entière
HERBISSE	1		MAIRIE – 10, RUE GEORGES MILLOT	Commune entière
ISLE-AUBIGNY	1		MAIRIE – GRANDE RUE	Commune entière
ISLE-AUMONT	1		FOYER MUNICIPAL – 10, RUE DE LA MONNAIE	Commune entière
JASSEINES	1		32, GRANDE RUE	Commune entière
JAUCOURT	1		MAIRIE – GRANDE RUE	Commune entière
JAVERNANT	1		SALLE DES FETES - 2, RUE PRINCIPALE	Commune entière
JESSAINS	1		2, RUE SAINT NICOLAS	Commune entière

<b>COMMUNES</b>		<b>BUREAUX DE VOTE CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE EN CAS DE BUREAUX MULTIPLES</b>	<b>ADRESSES DES BUREAUX DE VOTE</b>	<b>PÉRIMÈTRES</b>
<b>JEUGNY</b>	1		SALLE POLYVALENTE – 30, GRANDE RUE	Commune entière
<b>JONCREUIL</b>	1		MAIRIE – 41, RUE DRISSON	Commune entière
<b>JULLY-SUR-SARCE</b>	1		MAIRIE – 1, PLACE D'ARMES	Commune entière
<b>JUVANCOURT</b>	1		6 RUE SAINT ANTOINE	Commune entière
<b>JUVANZE</b>	1		MAIRIE – 2, RUE DU MOULIN	Commune entière
<b>JUZANVIGNY</b>	1		2, PLACE SAINT MARTIN	Commune entière
<b>LA CHAISE</b>	1		1, RUE DE L'ÉGLISE	Commune entière
<b>LA FOSSE- CORDUAN</b>	1		SALLE SAINT JACQUES – 9, PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
<b>LA LOGE-AUX- CHEVRES</b>	1		PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
<b>LA LOGE-POMBLIN</b>	1		MAIRIE – 14, ROUTE DES BORDES D'AVREUIL	Commune entière
<b>LA LOUPTIERE- THENARD</b>	1		MAIRIE – 1, RUE DE LA MAIRIE	Commune entière
<b>LA MOTTE-TILLY</b>	1		MAIRIE – 2, RUE DE LA MAIRIE	Commune entière
<b>LA ROTHIERE</b>	1		2 RUE DE LANTEY	Commune entière
<b>LA SAULSOTTE</b>	1		SALLE DE REUNION DE LA MAIRIE – 10, RUE PAVEE	Commune entière
<b>LA VENDUE- MIGNOT</b>	1		MAIRIE – 31, GRANDE RUE	Commune entière
<b>LA VILLE-AUX- BOIS</b>	1		7, RUE COURTE SOUPE	Commune entière
<b>LA VILLENEUVE- AU-CHATELOT</b>	1		MAIRIE – 2, RUE DE L'ÉCOLE	Commune entière
<b>LA VILLENEUVE- AU-CHENE</b>	1		SALLE ANNEXE DE LA MAIRIE – 4, GRANDE RUE	Commune entière
<b>LAGESSE</b>	1		1, RUE DU GUET JOLY	Commune entière
<b>LAINES-AUX-BOIS</b>	1		21, GRANDE RUE	Commune entière
<b>LANDREVILLE</b>	1		MAISON POUR TOUS – 14, RUE HAUTE	Commune entière
<b>LANTAGES</b>	1		MAIRIE – 32, GRANDE RUE	Commune entière
<b>LASSICOURT</b>	1		MAIRIE – PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
<b>LAUBRESSEL</b>	1		MAIRIE – 2, RUE DU PRESBYTÈRE	Commune entière
<b>LAVAU</b>	1		PRÉAU DE L'ÉCOLE PRIMAIRE	Commune entière
<b>LE CHÊNE</b>	1		2, PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
<b>LE MERIOT</b>	1		4, RUE DE LA MAIRIE	Commune entière
<b>LE PAVILLON- SAINTE-JULIE</b>	1		MAIRIE – 16, RUE ROYALE	Commune entière
<b>LENTILLES</b>	1		MAIRIE – PLACE DE L'ÉGLISE	Commune entière
<b>LES BORDES- AUMONT</b>	1		MAIRIE – 3, PLACE DE L'ÉCOLE	Commune entière
<b>LES CROUTES</b>	1		MAIRIE – 36, RUE PRINCIPALE	Commune entière
<b>LES GRANDES- CHAPELLES</b>	1		PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
<b>LES GRANGES</b>	1		36 RUE PRINCIPALE	Commune entière
<b>LES LOGES- MARGUERON</b>	1		MAIRIE – 2, RUE DES CHARMES DE L'ORME	Commune entière
<b>LES MAUPAS</b>	1		18, ROUTE DES LACS	Commune entière
<b>LES RICEYS</b>	1		SALLE POLYVALENTE – 35, RUE DU GENERAL DE GAULLE	Commune entière
<b>LESMONT</b>	1		SALLE DES FETES – GRANDE RUE	Commune entière
<b>LEVIGNY</b>	1		1, PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
<b>LHUITRE</b>	1		MAIRIE – 7, RUE BADIN	Commune entière
<b>LIGNIERES</b>	1		2, GRANDE RUE	Commune entière
<b>LIGNOL-LE- CHÂTEAU</b>	1		MAIRIE – 1, RUE DE ROUVRES	Commune entière
<b>LIREY</b>	1		MAIRIE - 11, RUE DES OUCHES VIOLETTES	Commune entière
<b>LOCHES-SUR- OURCE</b>	1		SALLE POLYVALENTE – 4, RUE DU CHATEAU	Commune entière
<b>LONGCHAMP-SUR- AUJON</b>	1		MAIRIE – 16, GRANDE RUE	Commune entière
<b>LONGEVILLE-SUR- MOGNE</b>	1		21, RUE DES PRES LE DEVANT	Commune entière
<b>LONGPRE-LE-SEC</b>	1		MAIRIE SALLE POLYVALENTE – PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
<b>LONGSOLS</b>	1		MAIRIE – 35, RUE BASSE	Commune entière

COMMUNES	BUREAUX DE VOTE CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE EN CAS DE BUREAUX MULTIPLES	ADRESSES DES BUREAUX DE VOTE	PÉRIMÈTRES
<b>LONGUEVILLE-SUR-AUBE</b>	1	MAIRIE – 6, RUE DU CALVAIRE	Commune entière
<b>LUSIGNY-SUR-BARSE</b>	1	N°1 : ESPACE SALLE DES FETES – 46, RUE GEORGES CLEMENCEAU N°1 : ESPACE SALLE DES FETES – 46, RUE GEORGES CLEMENCEAU	Allée verte, auberge des prairies, avenue Pierre Gomand, chemin des petites ouches, cour de la jonchère, ferme de la fontainerie, ferme des prairies, ferme du Râle, grande ruelle, hameau de Fontaine, hameau de Larivour, impasse de la grange rouge, impasse de Millery, impasse des grandes ouches, impasse du docteur Meyer, impasse du docteur Meyer n 2, impasse du Closet, rue Charles Delaunay, rue de la droix, rue de la cruée, rue de la gare, rue de la grange rouge, rue de la jonchère, rue de Millery, rue du général de Gaulle, rue du Hamolet, rue du maréchal Foch, rue du maréchal Joffre, rue du pré Naudet, ruelle de Millery, ruelle du fossé Culard, ruelle du pré Naudet, rue Jacques Delanoue
<b>LUSIGNY-SUR-BARSE</b>	1	N°1 : ESPACE SALLE DES FETES – 46, RUE GEORGES CLEMENCEAU N°2 : ESPACE SALLE DES FETES – 46, RUE GEORGES CLEMENCEAU	Voie de Bar-sur-Seine, voie de Beaumont, rue de Chantelot, rue du Charmet, route de Clérey, rue de la flutinière, rue de la fontaine, rue du four, rue Georges Clémenceau, rue du gué hongre, route du lac, lotissement les terrasses, rue du lion, rue Louis Genevois, rue des maisons brûlées, impasse des Marots, place de l'Europe, place Maurice Jacquinet, impasse de la Quenotte, rue Raymond Poincaré, impasse du stade, avenue du 28 août 1944, lotissement de l'Orée du lac, impasse du Charmet, lotissement Defert, route de Montreuil, voie de la vieille vente, route départementale 619, ferme de la porcherie
<b>LUYERES</b>	1	MAIRIE – 31, RUE LOUIS DOÉ	Commune entière
<b>MACEY</b>	1	N°1 : MAIRIE DE MACEY – 3, RUE RENÉ CASSIN N°1 : MAIRIE DE MACEY – 3, RUE RENÉ CASSIN	Macey : rue Alexandre Dumas, rue Guillaume Apollinaire, rue René Cassin, rue des Chênes, rue Pierre de Coubertin, rue de la Croix, rue Jean Anouilh, rue du Petit Four, rue Martin Luther King, rue du Moulin, rue Jean Jacques Rousseau, rue Jules Verne, chemin des Bioches, rue Maurice Ravel, chemin de Suchet, rue Turvenelle, rue des Vignes, route de la Grange au Rez, rue des Primevères, rue des Jonquilles, rue des Bleuets, rue Marcel Bidot, rue Lucien Zins Mesnil Vallon : rue Jean Moulin, route de Montgueux, rue de Champagne, rue des Améraudes, rue Marcel Pagnol, rue André Malraux La Grange au Rez
<b>MACEY</b>	1	N°1 : MAIRIE DE MACEY – 3, RUE RENÉ CASSIN N°2 : MAIRIE ANNEXE DE GRANGE L'EVÊQUE – RUE DU LIEUTENANT SIMPHAL	Grange l'Evêque : rue du 14 juin 1940, rue Georges Brassens, rue de l'Entente, rue Gustave Eiffel, chemin de Trainel, rue des Vignes, route de Dierrey, rue Coquelet, voie Pillée, Domaine de Bel Air, Les Dagues
<b>MACHY</b>	1	1, RUE PRINCIPALE	Commune entière
<b>MAGNANT</b>	1	SALLE POLYVALENTE	Commune entière
<b>MAGNICOURT</b>	1	MAIRIE – 6, RUE DU VIEUX MOULIN	Commune entière
<b>MAGNY-FOUCHARD</b>	1	2, RUE DE LA MAIRIE	Commune entière
<b>MAILLY-LE-CAMP</b>	1	SALLE DU STADE – RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE	Commune entière
<b>MAISON-DES-CHAMPS</b>	1	MAIRIE	Commune entière
<b>MAISON-LES-CHAOURCE</b>	1	6, RUE DE LA MAIRIE	Commune entière
<b>MAISONS-LES-SOULAINES</b>	1	4, RUE BACHELARD	Commune entière
<b>MAIZIERES-LA-GRANDE-PAROISSE</b>	1	MAIRIE – 6, RUE DES ÉCOLES	Commune entière
<b>MAIZIERES-LES-BRIENNE</b>	1	PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
<b>MARAYE-EN-OTHE</b>	1	11, RUE SAINT JACQUES	Commune entière
<b>MARCILLY-LE-HAYER</b>	1	MAIRIE – 10 RUE DE LA MOTHE	Commune entière
<b>MARIGNY-LE-CHATEL</b>	1	MAIRIE – 3, RUE GEORGES CLEMENCEAU	Commune entière
<b>MARNAY-SUR-SEINE</b>	1	MAIRIE – 4, PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
<b>MAROLLES-LES-BAILLY</b>	1	MAIRIE – 4, RUE SAINTE-REMY	Commune entière
<b>MAROLLES-SOUS-LIGNIÈRES</b>	1	MAIRIE – 19 RUE PRINCIPALE	Commune entière
<b>MATHAUX</b>	1	SALLE DES FETES – 6, RUE DE L'ÉCOLE	Commune entière
<b>MERGEY</b>	1	MAIRIE – 90, RUE GÉNÉRAL DE GAULLE	Commune entière
<b>MERREY-SUR-ARCE</b>	1	MAIRIE - 1, RUE DE L'ÉGLISE	Commune entière
<b>MERY-SUR-SEINE</b>	1	SALLE DES CONFÉRENCES – PLACE DU 14 JUILLET	Commune entière
<b>MESGRIGNY</b>	1	19, ROUTE DE MÉRY	Commune entière
<b>MESNIL-LA-COMTESSE</b>	1	MAIRIE – 18, RUE PRINCIPALE	Commune entière
<b>MESNIL-LETTRE</b>	1	6, GRANDE RUE	Commune entière
<b>MESNIL-SAINT-LOUP</b>	1	SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL – PLACE DE LA MAIRIE - 15, RUE FERRÉE	Commune entière

COMMUNES		BUREAUX DE VOTE CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE EN CAS DE BUREAUX MULTIPLES	ADRESSES DES BUREAUX DE VOTE	PÉRIMÈTRES
MESNIL-SAINT-PÈRE	1		9, RUE DU 28 AOÛT 1944	Commune entière
MESNIL-SELLIERES	1		ESPACE MAILLOTIN – 41, GRANDE RUE	Commune entière
MESSON	1		15, GRANDE RUE	Commune entière
METZ-ROBERT	1		MAIRIE – 2, ROUTE DU VAU	Commune entière
MEURVILLE	1		PLACE MARGUERITE RÉCHAUX	Commune entière
MOLINS-SUR-AUBE	1		MAIRIE – 2, RUELLE DU FOUR	Commune entière
MONTAULIN	1		SALLE ANNEXE DE LA MAIRIE, COUR DE LA MAIRIE – 94, GRANDE RUE	Commune entière
MONTCEAUX-LES-VAUDES	1		SALLE DES FÊTES – RUE DU VILLAGE	Commune entière
MONTFEY	1		MAIRIE – PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
MONTGUEUX	1		MAIRIE – 1, RUE DE LA MAIRIE	Commune entière
MONTIER-EN-L'ISLE	1		6, GRANDE RUE	Commune entière
MONTIERAMEY	1		SALLE PLOYVALENTE – PLACE DU GENERAL COT	commune entière
MONTIGNY-LES-MONTS	1		1, RUE DU PILORI	Commune entière
MONTMARTIN-LE-HAUT	1		1, GRANDE RUE	Commune entière
MONTMORENCY-BEAUFORT	1		MAIRIE – 23, RUE PRINCIPALE	Commune entière
MONTPOTHIER	1		MAIRIE – PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
MONTREUIL-SUR-BARSE	1		26, RUE DU 27 AOUT 1944	Commune entière
MONTSUZAIN	1		MAIRIE – 9, RUE DU STADE	Commune entière
MOREMBERT	1		MAIRIE – RUE DU FOUR	Commune entière
MORVILLIERS	1		6, RUE DU HAUT DORMONT	Commune entière
MOUSSEY	1		SALLE DU CONSEIL DE LA MAIRIE – 6, ROUTE DE VILLEBERTIN	Commune entière
MUSSY-SUR-SEINE	1		SALLE D'ÉVOLUTION - 20, QUAI HENRI CHANTAVOINE	Commune entière
NEUVILLE-SUR-SEINE	1		PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
NEUVILLE-SUR-VANNE	1		PLACE CHOMEDEY DE MAISONNEUVE	Commune entière
NOÉ-LES-MALLET	1		6, GRANDE RUE	Commune entière
LES NOES-PRES-TROYES	1	N°1 : CENTRE MUNICIPAL PIERRE RAT – RUE DE LA RÉPUBLIQUE	N°1 : CENTRE MUNICIPAL PIERRE RAT – RUE DE LA RÉPUBLIQUE	Rue Lamartine (du 2 au 62 côté pair), avenue Daniel Ormancey (côté impair), rue Guynemer (côté pair), rue Raymond Poincaré, rue du Maréchal Foch, rue du 25 août, rue du 8 mai 1945, rue Josquin des Prés, rue Paul Bert, rue du Colonel Driant, rue de Verdun, rue Henri Garnier, rue Albert Schweitzer, rue Pasteur (du 1 au 17 côté impair et du 2 au 10 côté pair), rue Georges Clémenceau (du 1 au 17 côté pair et du 2 au 10 côté pair), rue Camille Desmoulins, rue Jean Jaurès, rue Millard, rue Victorien Sardou, rue Alexandre Lécorché (du 18 au 52 côté pair et du 11 au 39 côté impair), rue Jules Bodié (côté pair), rue de la République (1 au 19 côté impair), rue Jules Verne, rue des marots (du 45 au 49 côté impair), allée des vergers, rue des fourches Regnault, rue Pierre Curie, rue des champs Pommasse, rue du 11 novembre, rue de la noue
LES NOES-PRES-TROYES	1	N°1 : CENTRE MUNICIPAL PIERRE RAT – RUE DE LA RÉPUBLIQUE	N°2 : CENTRE MUNICIPAL PIERRE RAT – RUE DE LA RÉPUBLIQUE	Rue Oudin Léger, rue Vincent d'Indy, rue Alsace Lorraine, rue Jules Bodié (côté impair), allée des Charmilles, rue des Marots (51 et 53 côté impair), allée des vendangeurs, rue de la République (du 2 au 18 côté pair), allée de la colline, rue du Gagnage (côté impair), rue du clos d'Orvilliers, rue des frères Berthaut (côté impair), place du clos d'Orvilliers, place des Moissons, rue des Nozats, rue Pasteur (du 12 au 42 côté pair et du 19 au 45 côté impair) et impasse du clos d'Orvilliers
LES NOES-PRES-TROYES	1	N°1 : CENTRE MUNICIPAL PIERRE RAT – RUE DE LA RÉPUBLIQUE	N°3 CENTRE MUNICIPAL PIERRE RAT – RUE DE LA RÉPUBLIQUE	Rue Lamartine (du 64 au 78 côté pair), allée des prés, rue du Mont Saint Loup, rue de la République (du 20 au 32 côté pair et du 21 au 31 côté impair), place du Mont Saint Loup, rue veuve Gautherot (côté pair), rue du bel air, rue des frères Berthaut (côté pair), place du bel air, place de l'abreuvoir, allée du petit prince, impasse Lamartine, allée des folies, allée du bosquet, avenue Daniel Ormancey (côté pair), rue Alexandre Lécorché (du 1 au 9 côté impair et du 2 au 16 côté pair), allée Michel Marchand, allée des peupliers, rue Guynemer (côté impair)
NOGENT-EN-OTHE	1		MAIRIE – 9, CHEMIN DE LA MAIRIE	Commune entière
NOGENT-SUR-AUBE	1		MAIRIE – 65, GRANDE RUE	Commune entière

COMMUNES		BUREAUX DE VOTE CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE EN CAS DE BUREAUX MULTIPLES	ADRESSES DES BUREAUX DE VOTE	PÉRIMÈTRES
<b>NOGENT-SUR-SEINE</b>	1	N°1 : MAIRIE « SALLE DES MARIAGES » – 27, GRANDE RUE SAINT LAURENT	N°1 : MAIRIE « SALLE DES MARIAGES » – 27, GRANDE RUE SAINT LAURENT	Rue Amédée Aufauvre, rue Alfred Boucher, rue Anatole France, place Aristide Briand, route de Bernières, rue Louis Blériot, rue du Camping, rue des Capucins, quai Carbonel, passage des Cordiers, avenue des Droits de l'Homme (de 0 à 10 côté pair et 1 à 19 côté impair), rue des Ecluses, rue de l'Épargne, rue de l'Étape au Vin, rue Henri Farman, rue Roland Garros, quai des Granges, rue des Gravières, rue du Gué de la Loge, rue Gustave Flaubert, rue Georges Guynemer, rue de l'Hôtel Dieu, rue de l'Île Olive, avenue Jean Casimir Périer, rue Jean Mermoz, route de Paris, rue Paul Dubois, rue Paul Fournier, rue de la Pêcherie, place des Petits Prés, rue des Ponts, rue des Prisons, rue Richebourg, rue Saint Epoing, rue Antoine de Saint Exupéry, rue de l'Auditoire, avenue Beauregard, avenue Saint Roch (de 0 à 18 côté pair et 1 à 29 côté impair), ancienne route de Villenauxe, rue de Villiers aux Choux, écluse du Pont Vert, écluse de Bernières, cours Antoine Lavoisier, chemin des Ecluses, vieille route de Provins, rue Monbuisson, rue de la Grosse Armée, chemin Vert, promenade de la Pâture, impasse de la Paiva, chemin de l'Île des Ecluses, impasse de Jolainville, place Jean Moulin
<b>NOGENT-SUR-SEINE</b>	1	N°1 : MAIRIE « SALLE DES MARIAGES » – 27, GRANDE RUE SAINT LAURENT	N°2 : MAIRIE « SALLE DES MARIAGES » – 27, GRANDE RUE SAINT LAURENT	Rue de l'Arbalète, rue de l'Aulne, rue Basse du Champ Calot, place Paul Dubois, avenue des Beaumonts, rue Belin, rue de la Bonde, vieille route de Bray, route de Bray, rue du Milieu du Champ Calot, rue du Chat qui Pêche, rue Cour Gallet, rue de l'Écritoire, rue des Fortifications, rue des Fossés, rue François Bachimont, avenue Galliéni, rue du Grenier à Sel, place de la Halle, rue de la Halle, rue du Haut de Ligny, rue Haute du Champ Calot, rue de l'Hermitte, rue de la Huchette, rue Jules Ferry, rue du Lavoir, rue du Lion d'Or, rue de la Madeleine, rue des Moulins, chemin du Parc d'en Bas, rue du Plat d'Étain, rue du Poncelot, impasse du Poncelot, chemin de Traînel, rue de la Poterne au Sel, rue du Saussois, Grande rue Saint Laurent, Petite rue Saint Laurent, quai Sarraill, Ferme de l'Aulne, rue Saint Fiacre, rue Madeleine Tartary, rue Claude-Joseph Vernet, chemin des Grèves
<b>NOGENT-SUR-SEINE</b>	1	N°1 : MAIRIE « SALLE DES MARIAGES » – 27, GRANDE RUE SAINT LAURENT	N°3 : ECOLE PRIMAIRE LA FONTAINE – 24, RUE JEAN JAURES	Allée Maryse Bastie, allée Hélène Boucher, rue du Champ Mouzard, rue Coste et Bellonte, rue Pierre et Marie Curie, avenue des Droits de l'Homme (du 12 à la fin côté pair et 21 à la fin côté impair), rue Jean de La Fontaine, rue Jean Jaurès, rue du 8 mai 1945, rue Pilatre de Rozier, rue des Frères Montgolfier, rue Nungesser et Coli, rue du Parc, avenue Pasteur (de 0 à 42 côté pair et 1 à 19 côté impair), rue Pierre de Coubertin, rue Saint François, avenue Saint Roch (de 20 à la fin côté pair et 31 à la fin côté impair), rue Saint Vinebault, rue Claude Bouthillier
<b>NOGENT-SUR-SEINE</b>	1	N°1 : MAIRIE « SALLE DES MARIAGES » – 27, GRANDE RUE SAINT LAURENT	N°4 : ECOLE PRIMAIRE LA FONTAINE – 24, RUE JEAN JAURES	Passage aux Alouettes, rue André Messenger, rue Hector Berlioz, rue Georges Bizet, avenue du Cardinal, rue Claude Debussy, place aux Ecreuils, rue de l'Europe, rue Gabriel Faure, avenue du Général de Gaulle, rue Charles Gounod, rue aux Lièvres, rue du Maréchal Leclerc, avenue Pasteur (du 44 à la fin côté pair et 21 à la fin côté impair), rue Jean-Philippe Rameau, rue Maurice Ravel, route de Saint Aubin, rue du Souvenir, rue des Vignes, place des Anciens Combattants d'AFN, rue Marius Ramus, rue du Champ de Tir, avenue de la Chapelle Godefroy, place de l'Orangerie, rue de l'Ardusson, rue de la Gloriette et rue de la Fosse à la Reine
<b>NOZAY</b>	1		MAIRIE – 4, RUE DE LA CRAYÈRE	Commune entière
<b>ONJON</b>	1		MAIRIE – 1, RUE DU BOIS	Commune entière
<b>ORIGNY-LE-SEC</b>	1		SALLE DES FÊTES – 2, RUE DE L'ÉGLISE	Commune entière
<b>ORMES</b>	1		MAIRIE – GRANDE RUE	Commune entière
<b>ORTILLON</b>	1		MAIRIE – 7, RUE DE LA CHAPELLE	Commune entière
<b>ORVILLIERS-SAINTE-JULIEN</b>	1		MAIRIE – 21, RUE DE LA LIBÉRATION	Commune entière
<b>OSSEY-LES-TROIS-MAISONS</b>	1		MAIRIE – PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
<b>PAISY-COSDON</b>	1		MAIRIE – 4, PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
<b>PARGUES</b>	1		MAIRIE – 2, ROUTE DE CHAOURCE	Commune entière
<b>PARS-LES-CHAVANGES</b>	1		MAIRIE – 12, RUE DE CLÉREUIL	Commune entière
<b>PARS-LES-ROMILLY</b>	1		73, RUE NATIONALE	Commune entière
<b>PAYNS</b>	1		SALLE DES MARIAGES – 49, RUE HUGUES DE PAYNS	Commune entière
<b>PEL-ET-DER</b>	1		MAIRIE – 1, GRANDE RUE DE PEL	Commune entière
<b>PERIGNY-LA-ROSE</b>	1		MAIRIE – 7, RUE DE L'ÉGLISE	Commune entière
<b>PERTHES-LES-BRIENNE</b>	1		MAIRIE – 9, GRANDE RUE	Commune entière
<b>PETIT-MESNIL</b>	1		SALLE DE REUNIONS – RUE DE LA POTENCE	Commune entière
<b>PINEY</b>	1		SALLE DE RÉUNION POLYVALENTE – 2, RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE	Commune entière
<b>PLAINES-SAINT-LANGE</b>	1		MAIRIE ECOLE – 26, RUE DU PONT	Commune entière

COMMUNES		BUREAUX DE VOTE CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE EN CAS DE BUREAUX MULTIPLES	ADRESSES DES BUREAUX DE VOTE	PÉRIMÈTRES
PLANCY-L'ABBAYE	1		SALLE OUDINET – 5, RUE PIERRE LABONDE	Commune entière
PLANTY	1		MAIRIE – 31, GRANDE RUE	Commune entière
PLESSIS-BARBUISE	1		12, GRANDE RUE	Commune entière
POIVRES	1		MAIRIE – 3, PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
POLIGNY	1		MAIRIE – 1, PLACE SAINT APPOLINE	Commune entière
POLISOT	1		SALLE DES ANCIENS	Commune entière
POLISY	1		50, GRANDE RUE	Commune entière
PONT-SAINTE-MARIE	1	N°1 : GROUPE PRIMAIRE SARRAIL – 5, RUE GÉNÉRAL SARRAIL	N°1 : GROUPE PRIMAIRE SARRAIL – 5, RUE GÉNÉRAL SARRAIL	Rue Roger Salengro, rue du docteur Roux, rue Pasteur, rue Georges Clémenceau, route de Méry, voie de la croix, rue des champs, rue des Bordes, rue des Mazées, rue Aristide Briand, rue Pierre Curie, rue Guynemer, rue Paul Doumer, rue Anatole France, rue Emile Coué, impasse Fleuriot, rue Henri Parisot, place Charles de Gaulle, chemin de l'Ozeraie, impasse Charié, ruelle du Gué, rue des terres blanches, ruelle des guilles, rue Bonnot, rue Marguerite et Roger Charié, place Langlois, impasse des Ouches et rue des tirverts
PONT-SAINTE-MARIE	1	N°1 : GROUPE PRIMAIRE SARRAIL – 5, RUE GÉNÉRAL SARRAIL	N°2 : GROUPE PRIMAIRE SARRAIL – 5, RUE GÉNÉRAL SARRAIL	Avenue Michel Berger, résidence les acacias, résidence les bleuets, résidence les bouleaux, résidence les bruyères, résidence les cèdres, résidence les chênes, résidence les érables, résidence les iris, résidence les mimosas, résidence les myosotis, résidence les ormes, résidence les pervenches, résidence les pétunias, résidence les Peupliers, résidence les Sorbiers, résidence les tulipes, résidence les violettes, rue Charles Gounod, rue Frédéric Chopin, rue Georges Bizet, rue Maurice Ravel, rue Hector Berlioz, centre commercial, centre Social et rue Claude Debussy
PONT-SAINTE-MARIE	1	N°1 : GROUPE PRIMAIRE SARRAIL – 5, RUE GÉNÉRAL SARRAIL	N° 3 : GROUPE PRIMAIRE SARRAIL – 5, RUE GÉNÉRAL SARRAIL	Rue Robert Keller, rue Marc Verdier, rue Claude Chappe, rue des garennes, rue de la côte fleurie, rue du côteau fleuri, rue Danton, rue Louis Dauvet, avenue Jules Guesde, rue Narcisse Hautelin, rue Henri Barbusse, rue Célestin Philbois, rue des sirettes, avenue Jean Jaurès, chemin de la croix Rouge, rue Jean Monnet, impasse Barbusse, rue des quatre vents, rue les glycines, rue les cyclamens, rue des jonquilles, rue Sarrail et rue de la roseraie
PONT-SAINTE-MARIE	1	N°1 : GROUPE PRIMAIRE SARRAIL – 5, RUE GÉNÉRAL SARRAIL	N° 4 : GROUPE PRIMAIRE SARRAIL – 5, RUE GÉNÉRAL SARRAIL	Place des pinsons, rue des bergeronnettes, rue des fauvettes, rue des chardonnerets, rue des mésanges, rue Henri Lemasson, rue des bouvreuils, rue du Maréchal Leclerc, rue Saint Exupéry, rue Fernand Jaffiol, ferme du moulinet, rue Jean Moulin, rue Albert Camus, rue Pierre Germaine, allée du château, allée des sapins, allée des tilleuls, voie aux vaches, rue Bernard Lebocey, impasse du parc et rue du moulinet
PONT-SUR-SEINE	1		NOUVEL ESPACE COMMUNAL – 5, FAUBOURG SAINT-MARTIN	Commune entière
POUAN-LES-VALLEES	1		MAIRIE – RUE DES ANCIENS COMBATTANTS	Commune entière
POUGY	1		1, RUELLE MELDANÇON	Commune entière
POUY-SUR-VANNES	1		MAIRIE – PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
PRASLIN	1		MAIRIE – 2, RUE BOUGATE	Commune entière
PRECY-NOTRE-DAME	1		6, RUE AUX CANES	Commune entière
PRECY-SAINT-MARTIN	1		MAIRIE – 22 BIS, RUE SAINT MARTIN	Commune entière
PREMIERFAIT	1		SALLE POLYVALENTE	Commune entière
PROVERVILLE	1		44, GRANDE RUE	Commune entière
PRUGNY	1		MAIRIE – 2, RUE DE L'ÉGLISE	Commune entière
PRUNAY-BELLEVILLE	1		MAIRIE – 8, RUE DE LA CRAISE	Commune entière
PRUSY	1		MAIRIE – 45, GRANDE RUE	Commune entière
PUITS-ET-NUISEMENT	1	N°1 : MAIRIE – 4, RUE DES TILLEULS	N°1 : MAIRIE – 4, RUE DES TILLEULS	Le Puits
PUITS-ET-NUISEMENT	1	N°1 : MAIRIE – 4, RUE DES TILLEULS	N°2 : SALLE DE RÉUNION – RUE DE L'ÉGLISE	NUISEMENT
RACINES	1		10, RUE PRINCIPALE	Commune entière
RADONVILLIERS	1		MAIRIE – GRANDE RUE	Commune entière
RAMERUPT	1		6, RUE CHARLES DELAUNAY	Commune entière
RANCES	1		2, RUE DE LA ROTRATE	Commune entière
RHEGES	1		SALLE POLYVALENTE - RUE DE L'ÉCOLE	Commune entière
RIGNY-LA-NONNEUSE	1		45, ROUTE DE BAILLY	Commune entière
RIGNY-LE-FERRON	1		SALLE D'ACTIVITÉS, ÉCOLE – 15, RUE DE LA CROIX	Commune entière
RILLY-SAINTE-SYRE	1		5, PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière

COMMUNES	BUREAUX DE VOTE CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE EN CAS DE BUREAUX MULTIPLES	ADRESSES DES BUREAUX DE VOTE	PÉRIMÈTRES
<b>LA RIVIERE-DE-CORPS</b>	1 N°1 : HÔTEL DE VILLE – 4, ALLEE FORESTIERE	N°1 : HÔTEL DE VILLE – 4, ALLEE FORESTIERE	Allée forestière, impasse Alain Fournier, rue Albert Camus, rue André Maurois, rue d'Aumont, impasse Chantereigne, chemin de Cliquat, rue Emile Buck, rue Paul Cléret, rue Jules Guesde, rue Emmanuel Heimann, rue Henri Barbusse, rue de l'orée du bois, rue Jean Jaurès, rue Pasteur, impasse Honoré de Balzac, impasse Jacques Brel, impasse Gérard de Nerval, impasse des myosotis, allée du parc aux oiseaux, place de la mairie, rue du château des chouettes, rue Saint Antoine, impasse Saint Vincent, chemin du terrain des sports, rue Victor Hugo (du 2 au 30 côté pair et 11 côté impair), rue Henri Grados, impasse de l'orée du bois, rue des maraichers, rue des Amandiers
<b>LA RIVIERE-DE-CORPS</b>	1 N°1 : HÔTEL DE VILLE – 4, ALLEE FORESTIERE	N°2 : ECOLE ALPHONSE DAUDET – 50, RUE JEAN JAURES	Impasse Antoine Watteau, impasse Aristide Maillol, rue Auguste Buck, rue Auguste Renoir, rue Auguste Rodin, rue bel air, rue des Berdins, impasse Camille Claudel, impasse des Clesles, rue du docteur Roux, impasse Edgar Degas, rue Edouard Manet, rue Etienne Dolet, impasse Edouard Manet, rue des érables, impasse des érables, impasse de l'espérance, rue Eugène Delacroix, impasse Frédéric-Auguste Bartholdi, avenue général Leclerc, rue Henri Matisse, impasse Henri Matisse, rue Jules Cuisin, impasse du Maraude, chemin de la queue de la pelle, impasse Marc Chagall, impasse Maurice Utrillo, impasse Paul Cézanne, rue des mésanges, rue des pins, rue Maurice Rouard, rue Paul Cézanne, rue Sadi Carnot, boulevard Camille Saint Saëns, rue Toulouse Lautrec, domaine de Nagot, rue de la fontaine, impasse Salvador Dali, rue Olivier de Serres, rue Arthur Young, rue André Robinet, rue Edgar Pisani, rue Charles Briand
<b>LA RIVIERE-DE-CORPS</b>	1 N°1 : HÔTEL DE VILLE – 4, ALLEE FORESTIERE	N°3 : COMPLEXE LACAILLE – 50, RUE VICTOR HUGO	Rue Albert Cohen, chemin de l'étang, square François Bonlieu, place Jean Anouilh, rue François Cevert, chemin des granges, rue Guy Boniface, chemin de Maraye, impasse Jacques Audibert, impasse Jean Cocteau, rue Louis Lachenal, rue Marcel Cerdan, impasse Marcel Jouhandeau, rue Maryse Bastié, rue Patrick Pons, place Michel Leiris, boulevard Pierre de Coubertin, rue Pierre Giry, rue Roger Martin du Gard, impasse Saint John Perse, rue Victor Hugo (32 au 62 côté pair et 1 au 7 B côté impair), rue Marguerite Duras, rue Gaston Bachelard, rue Simone de Beauvoir, allée Jacques Prévert, place Jean-Paul Sartre, avenue des viennes, rue Saint Fiacre, rue Antoine Augustin Parmentier, rue Jean Cocteau, rue Elsa Triolet
<b>ROMILLY-SUR-SEINE</b>	1 N°1 : HÔTEL DE VILLE – 1, RUE DE LA BOULE D'OR	N°1 : HÔTEL DE VILLE – 1, RUE DE LA BOULE D'OR	Rue Henri Barbusse, cour Bérard, ruelle Blanqui, rue Blanqui, rue des Boers (côté pair), rue de la Boule d'Or (côté pair du 34 à la fin et côté impair), rue Carnot, avenue du château (côté pair), rue Colleton, rue de la Concorde, rue du général de Gaulle (côté impair), rue Charles Delescluzes, place de la gare, rue Gelhay, rue Gornet Boivin (côté pair du 2 au 132 + côté impair du 1 au 157), rue Jules Grévy, rue de la grille, impasse du gué de la rigole, rue Victor Hugo (côté pair du 2 au 58 et impair du 1 au 69), rue Lacour, avenue du général Leclerc, rue du 1er mai, rue Marceau, rue Mignard, rue du moulin, rue Louis Pasteur, rue Saint-Antoine, rue Saint-Servais, rue Thénard, rue traversière, rue de l'union, rue Gabriel Willaume.
<b>ROMILLY-SUR-SEINE</b>	1 N°1 : HÔTEL DE VILLE – 1, RUE DE LA BOULE D'OR	N°2 : ECOLE MIGNONNETTE – 35, PLACE MIGNONNETTE	Rue de l'aviation, rue Marcel Bardin, cité de la Belle Idée, cité Bellemère, cour Bellure, rue du colonel Pierre Boileau, cour des Bourgeats, rue des Bourgeats, rue de la chaumière, chemin rural dit de la fin de Maizières, chemin de la voie aux vaches, rue des Courtils-Laurent, impasse Mary Favin, impasse du chemin de fer, rue Jean-Louis Fournier, impasse du pont de la Garenne, chemin de la Garenne Saint-Jacques, rue Gornet Boivin (côté pair du 134 à la fin et impair du 159 à la fin), rue Gornet Boivin prolongée, rue Herbesace, rue Simone Herszkowicz, rue Victor Hugo (côté pair du 60 à la fin et impair du 71 à la fin), rue de l'Isle, rue Paul Leleux, rue des marais, rue Mattéoti, place mignonnette, rue mignonnette, rue mignonnette prolongée, rue Jean Monnet, chemin du prieuré, rue Edgar Quinet, impasse Saïgon, rue Sainte-Geneviève, cour Sautreau, rue Pierre Sémard (côté impair), impasse du Tonkin, rue de Troyes
<b>ROMILLY-SUR-SEINE</b>	1 N°1 : HÔTEL DE VILLE – 1, RUE DE LA BOULE D'OR	N°3 : ESPACE AMBROISE CROIZAT – 6, AVENUE JEAN JAURÈS	Allée Montesquieu, rue Jeanne d'Arc, rue Aristide Briand (côté pair du 2 au 70), avenue Pierre Brossolette (côté pair du 2 au 74 et impair du 1 au 17), rue Félix Faure, rue Foin Gilbert, rue Anatole France, rue Gambetta, avenue Jean Jaures, passage Jean Jaures, rue Pierre Labonde, avenue de la Liberté, rue Lucien Lincet, impasse Samuel Liquier, rue Jean Moulin, rue Jean-Jacques Rousseau, rue Paul Vaillant Couturier
<b>ROMILLY-SUR-SEINE</b>	1 N°1 : HÔTEL DE VILLE – 1, RUE DE LA BOULE D'OR	N°4 : ECOLE ROMAIN ROLLAND – 1, RUE PAUL GUILLOT	Rue Aristide Briand (côté impair du 1 au 193), rue du docteur Calmette (côté pair du 2 au 56 et impair du 1 au 61), impasse de l'Est, rue de l'Est, rue Charles Gounod, rue Paul Guillot, voie Herbesace, rue Jean de La Fontaine, rue Lauxerrois, rue de la Lyonnaise, rue Charles Masson, impasse du Mesnil, chemin d'Origny, rue Ambroise Paré, rue Blaise Pascal, rue Giacchino Rossini, rue du docteur Roux (côté pair du 2 au 60 et impair du 1 au 43), impasse Claude Schilling (du 2 au 14), rue Pierre Sémard (côté pair), rue du docteur Schweitzer
<b>ROMILLY-SUR-SEINE</b>	1 N°1 : HÔTEL DE VILLE – 1, RUE DE LA BOULE D'OR	N°5 : Ecole Romain Rolland: 1 RUE PAUL GUILLOT	Rue Georges Buffon, rue du Docteur Calmette (pair du 58 à la fin et impair du 63 à la fin), rue du Centre, rue du Champ Chardon, le chemin Croisé, rue Emile Desprez, rue Jules Fabre, rue Guynemer, rue Antoine Laurent Lavoisier, rue du Maréchal Lyautey, rue Jacques Monod, rue des Nouettes, rue Marcel Paul, rue Raspail, impasse du Docteur Roux, rue du Docteur Roux (pair du 62 à la fin et impair du 45 à la fin), rue Saint-Hubert, impasse Claude Schilling (du 16 au 28), rue Emile Zola (pair du 2 au 78 et impair du 1 au 107).
<b>ROMILLY-SUR-SEINE</b>	1 N°1 : HÔTEL DE VILLE – 1, RUE DE LA BOULE D'OR	N°6 : ESPACE GASTON MONMOUSSEAU – 2, AVENUE DU 8 MAI 1945 (À L'ANGLE DE LA RUE DU TROU DU CHÊNE)	Rue Salvador Allende, rue de l'amitié, rue des blés d'or, avenue Pierre Brossolette (côté pair du 76 à la fin et impair du 19 à la fin), impasse du chant de l'alouette, avenue Einstein, rue de Liège, rue Locarno, avenue du 8 mai, chemin de la maladière, impasse du Maroc, impasse du 19 mars 1962 (fin de la guerre d'Algérie), chemin du Menay, rue Milford Haven, rue Pablo Néruada, rue du trou du chêne, rue Emile Zola (côté pair du 80 à la fin et impair du 109 à la fin)

COMMUNES		BUREAUX DE VOTE CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE EN CAS DE BUREAUX MULTIPLES	ADRESSES DES BUREAUX DE VOTE	PÉRIMÈTRES
ROMILLY-SUR-SEINE	1	N°1 : HÔTEL DE VILLE – 1, RUE DE LA BOULE D'OR	N°7 : ESPACE GASTON MONMOUSSEAU – 2, AVENUE DU 8 MAI 1945 (À L'ANGLE DE LA RUE DU TROU DU CHÊNE)	Rue des bleuets, rue Aristide Briand (côté impair du 195 au 233), rue Pierre Dac, allée Gustave Eiffel, allée des entrepreneurs, avenue Denis Diderot (côté pair du 60 à la fin et impair du 121 à la fin), avenue Denis Diderot prolongée, allée du colonel Fabien, rue du colonel Fabien, rue du maréchal Gallieni, rue des genêts, avenue des glycines, rue Robert Graumer, rue des iris, avenue JosephMarie Jacquard, rue de maréchal Joffre, impasse des lilas, rue Maurice Maillard, chemin des marais, lieu dit « les marais », rue des myosotis, rue d'Ouman, rue des résédas, boulevard des roses, allée des sapins, rue des tourneols
ROMILLY-SUR-SEINE	1	N°1 : HÔTEL DE VILLE – 1, RUE DE LA BOULE D'OR	N°8 : ECOLE ROBESPIERRE – 17, BOULEVARD MAXIMILIEN ROBESPIERRE	Rue Michel Baroin, place Alfred Boucher, rue Aristide Briand (côté pair du 72 à la fin et impair du 235 à la fin), place du campus, rue de Champagne, rue Gustave Courbet, boulevard Danton, rue Eugène Delacroix, rue Eugène Delacroix prolongée, rue Alphonse de Lamartine, avenue Diderot (côté pair du 2 au 58 et impair du 1 au 119), rue Henry Dunant, lieu dit « pente des HautsBuissons », rue Fernand Léger, rue Emmanuel de Martonne, rue Guy Moquet, ancienne route de Paris, mail Pablo Picasso, rue Auguste Renoir, boulevard Maximilien Robespierre, rue François Rude
ROMILLY-SUR-SEINE	1	N°1 : HÔTEL DE VILLE – 1, RUE DE LA BOULE D'OR	N°9 : ECOLE DE LION – 68, RUE DE GABRIEL PÉRI	Lieu dit de « Brantigny », pont de la comtesse, route de Conflans, rue Pierre Curie, mail de Gotha, rue de Gotha, chemin des grèves, rue de la charrière à Maillet, rue Henri Millet (côté pair du 132 à la fin et impair du 107 à la fin), lieu dit « les Molinaires », allée des pâtures de Lion, rue Gabriel Péri, chemin du gué Perrat, rue du gué Perrat, voie pontoise, chaussée de Sellières, chemin de Sellières, domaine de Sellières, impasse du sémaphore, avenue du val Thibault, rue Aline Valette, chemin de Vaudebanne
ROMILLY-SUR-SEINE	1	N°1 : HÔTEL DE VILLE – 1, RUE DE LA BOULE D'OR	N°10 : PAUL LANGEVIN – 2, RUE DE LA TOURNELLE	Rue François Arago, rue Paul Bert, rue Raymond Birer, rue des Boers (côté impair), rue de la Boule d'Or (côté pair du 2 au 32), passage du gué bourgeois, avenue du château (côté impair), cours Clément David, rue du général de Gaulle (côté pair), rue du maréchal de Lattre de Tassigny, rue des Champs Elysées, rue aux Gouets, passage Julian Grimau, rue Julian Grimau, ruelle Guillot, avenue Jules Jacquemin, impasse magenta, rue magenta, place des martyrs de la libération, rue Henri Millet (côté pair du 2 au 130 bis et impair du 1 au 105), rue des ormes, rue de la paix, quai de la pallée, rue Partouneaux, quai Raspail, avenue François Vincent Raspail, route de Sauvage, Pont de Seine, rue de la tournelle), rue Jules Vallès, rue Vaupincet, rue Voltaire Sellières
RONCENAY	1		SALLE POLYVALENTE – CHEMIN DE L'ÉTANG	Commune entière
ROSIERES-PRÈS-TROYES	1	N°1 : ECOLE ELEMENTAIRE – PLACE CHARLES DE GAULLE	N°1 : ECOLE ELEMENTAIRE – PLACE CHARLES DE GAULLE	Rue André-Marie Ampère, boulevard d'Arcole, route d'Auxerre, rue Marcel Aymé, rue Joséphine Baker, rue Gilbert Bécaud, rue Georges Brassens, rue Jacques Brel, chemin du Bois Casal, rue Edmée Boursault, rue Alphonse Daudet, Avenue Gabriel Deheurles, rue de l'Egalité (de la rue Parmentier à la rue Victor Hugo), rue d'Essling, avenue des Feuillates, ruelle Lucien Forjot, rue de Friedland, rue Jean Gabin, place Charles de Gaulle, rue Victor Hugo, rue Lamartine, rue de la Liberté, Chemin des Mauberts, rue Nicolas Mignard, chemin de l'Ormat, rue Marcel Pagnol, rue Denis Papin, rue Yves Montand, rue Parmentier, rue Blaise Pascal, rue Charles Perrault, rue Edith Piaf, cChemin du Pré Fachy, rue Auguste Rodin, rue Saint-Exupéry, rue Romy Schneider, rue Georges Seurat, rue Simone Signoret, rue Lino Ventura
ROSIERES-PRÈS-TROYES	1	N°1 : ECOLE ELEMENTAIRE – PLACE CHARLES DE GAULLE	N°2 : ECOLE ELEMENTAIRE – PLACE CHARLES DE GAULLE	Rue Michel Ange, rue Jean Arson, boulevard d'Austerlitz, chemin des Capucines, chemin de la chasse aux Loups, place Jean-Baptiste Corot, rue Marie Curie, rue Honoré Daumier, rue des deux haies, rue du 18 juin 1940, chemin de l'Ecole, rue de l'Egalité (du rond-point de la gendarmerie au chemin de la scierie), rue Henri Farman, place Paul Gauguin, rue Paul Hervy, rue d'Iéna, avenue Ingres, rue Amadis Jamyn, rue Pierre Larousse, rue Général Leclerc, avenue des Lombards, rue de Marengo, rue Jean Nicot, rue Pasteur, rue Gérard Philipe, rue de Québec, rue Jean-Philippe Rameau, rue du Docteur Schweitzer, chemin de la scierie Camille More, rue Alfred Sysley, rue Paul Valéry, chemin des vieux fours, place Léonard de Vinci, rue de Wagram, rue Watteau
ROSIERES-PRÈS-TROYES	1	N°1 : ECOLE ELEMENTAIRE – PLACE CHARLES DE GAULLE	N°3 : ECOLE ELEMENTAIRE – PLACE CHARLES DE GAULLE	Rue Jacqueline Auriol, rue Louis Bachimont, rue Berthelin de Rosières, rue Albert Camus, rue du Chêne, impasse des Charmes, rue Pierre Curie, chemin de l'Essor, rue Jules Ferry, ruelle La Fontaine, rue Guibout, rue Edgar Jougier, rue du Lavoisier, rue Jean Lévy, rue Valérie Maitre, chemin des Montots, rue Adrien Ninet, impasse Raymond Partiot, impasse Fernand Ragon, chemin des Roizes, rue des Rosiers, route de Saint-Pouange, chemin Sainte-Scholastique, rue Philippe Thomassin, chemin de la vieille maison, rue Fernand Vigneron
ROSNEY-L'HOPITAL	1		SALLE DES FETES – RUE DU LONG	Commune entière
ROUILLY-SACEY	1		RUE DE L'ÉCOLE	Commune entière
ROUILLY-SAINT-LOUP	1		27, RUE SAINT LOUP	Commune entière
ROUVRES-LES-VIGNES	1		MAIRIE – 2, RUE DE LA MAIRIE	Commune entière
RUMILLY-LÈS-VAUDES	1		33, ROUTE DE CHAOURCE	Commune entière
RUWIGNY	1		MAIRIE – 1, GRANDE RUE	Commune entière
SAINT-ANDRE-LES-VERGERS	1	N°1 : SALLE DES FETES DE L'HOTEL DE VILLE – ESPLANADE FRANÇOIS MITTERRAND (ENTRE LA RUE HENRI FORJOT ET LA RUE OBER-RAMSTADT)	N°1 : SALLE DES FETES DE L'HOTEL DE VILLE – ESPLANADE FRANÇOIS MITTERRAND (ENTRE LA RUE HENRI FORJOT ET LA RUE OBER-RAMSTADT)	Rue Agénor Cortier, entrée des Antes, rue Charles Baltet, rue Charles de Refuge, cour Charles Peguy, rond-point Charles de Gaulle, les allées de l'église, rue de l'Europe, passage de l'Europe, rue Frédéric Mistral, place François Mitterrand, passage Galland, cour Georges Pompidou, rue Gilbert Médéric, rue Henri Forjot, passage de l'hôtel de ville, rue Jacques Cartier, rue du lavoisier, cour Louis Pergaud, avenue maréchal Leclerc, rue Ober Ramstadt, rue Saint Michaut, rue des vieux cortins, rond-point de la Villeneuve

COMMUNES	BUREAUX DE VOTE CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE EN CAS DE BUREAUX MULTIPLES	ADRESSES DES BUREAUX DE VOTE	PÉRIMÈTRES
<b>SAINT-ANDRE-LES-VERGERS</b>	1 N°1 : SALLE DES FETES DE L'HOTEL DE VILLE – ESPLANADE FRANÇOIS MITTERRAND (ENTRE LA RUE HENRI FORJOT ET LA RUE OBER-RAMSTADT)	N°2 : SALLE DES FETES DE L'HOTEL DE VILLE – ESPLANADE FRANÇOIS MITTERRAND (ENTRE LA RUE HENRI FORJOT ET LA RUE OBER-RAMSTADT)	Rue Ambroise Paré, allée de l'ancienne école, allée des arcades, rue Bartholdi, chemin dit des Bert Cortins, chemin du Bert Cortins, rue Colette, rue du commandant Cousteau, rue de la Croix Blanche, rue de l'église, rue Eric Tabarly, rue de la Fédération, place de la Fédération, rue Gérard de Nerval, rue Gustave Eiffel, passage Gutenberg, rue Guy de Maupassant, rue Lucien Leblanc, square Lucien Leclair, passage Lutel, chemin des maisons brûlées, impasse Marcel Guibert, rue Maurice Veysièrre, rue de la Paix, place de la petite côte, sentier de la petite côte, allée du pré Vivien, rue René Courtin, chemin des roises, rue Simone Signoret, rue Saint Frobert, chemin des suivots, chemin du terreau du Bert Cortins, chemin du Voué
<b>SAINT-ANDRE-LES-VERGERS</b>	1 N°1 : SALLE DES FETES DE L'HOTEL DE VILLE – ESPLANADE FRANÇOIS MITTERRAND (ENTRE LA RUE HENRI FORJOT ET LA RUE OBER-RAMSTADT)	N°3 : MONTIER LA CELLE – 3, RUE PIERRE DE CELLE	Rond-point des abbayes, chemin de l'abbaye de Montier la Celle, rue de l'abbaye de Montier la Celle, rue Albert de Mun, rue d'Austerlitz, square Ben Gourion, passage des Bernardines, passage du chatelier, rue des chaumières, rue Christophe Colomb, rue de la fontaine Nagot, passage du fossé noir, rue Francois Raspail, chemin du haut d'Echenilly, rue Hélène Rasetti, rue d'Iéna, avenue de l'Île Germaine, rue Louis Joseph Papineau, chemin de Maraye, rue Marco Polo, rue Montaigne, rue Notre Dame des Prés, rue Paul Doumer, rue Pierre de Celle, rue Pierre de la Ramée, rue Pierre Mendès France, rue Pierre Radisson, rue Raymond Radiguet, allée des sources, rue du village, allée des vignots, rue de Wagram
<b>SAINT-ANDRE-LES-VERGERS</b>	1 N°1 : SALLE DES FETES DE L'HOTEL DE VILLE – ESPLANADE FRANÇOIS MITTERRAND (ENTRE LA RUE HENRI FORJOT ET LA RUE OBER-RAMSTADT)	N°4 : MONTIER LA CELLE – 3, RUE PIERRE DE CELLE	Rue André Mougout, rue Benoît Malon, rue Bernard Lecache, rue Carnot, passage de la Celle Saint Pierre, passage Edmé Vivien, rue Edmé Vivien, cour Edmond Michelet, villa Faye, cour Francois Rabelais, rue des frères Gillet, chemin des Godots, passage de la haie Piquet, chemin de l'Île Germaine, rue Jules Ferrouille, chemin des lavoirs, cour Pablo Picasso, rue Paul Bert, passage Thierry, avenue Wilson
<b>SAINT-ANDRE-LES-VERGERS</b>	1 N°1 : SALLE DES FETES DE L'HOTEL DE VILLE – ESPLANADE FRANÇOIS MITTERRAND (ENTRE LA RUE HENRI FORJOT ET LA RUE OBER-RAMSTADT)	N°5: MONTIER LA CELLE 3 RUE PIERRE DE CELLE	rue des agriculteurs, rue Alain Drouhin, rue Amedee Gambey, rue Andre Malraux, rue Andre Rongeot, Avenue des barbereaux, rue des bonnetiers, passage de la bouverie, rue de la carriere, passage des cerisiers, passage des champs, chemin de la charbonniere, place Charles Baroque, rue Charles de Foucauld, square Chelembert, rue Christian Royer, rue Claude Monet, rue de cogoletto, avenue Colette et Daniel Petitjean, chemin des communes, impasse du comte, passage du coteau, avenue d'Echenilly, rue Edgar Quinet, rue entre deux communes, rue des Epingliers, rue Fernand Coffinet, chemin du Fileux, rue de la fontaine Saint Martin, impasse des fortunes, rue des fortunes, rue François Mauriac, place du général Bethouart, place George Jehanne, rue Georges Ducarroz, rue des granges, rue gremoine, rue des gros terreaux, chemin du haut frette, rue Honore d'Estienne d'Orves, passage Jacques Monod, rue Jean Argaut, passage Jean Chaptal, rue Jean Froissart, rue Jean Portalis, rue Jules Moch, rue Jules Valles, passage de la laderie, chemin de la linchere, rue de la loge gaulin, rue Louis de Freycinet, rue des maraichers, rue Marcel Bodie, chemin des marivas, ruelle Mogard, rue Montcalm, rue du moulievre, rue Odette Oligny, passage de la pepeterie, rue Paul Bauduret, chemin du perchois, chemin des perrieres, passage de la pierre, rue des pituites, passage de la planche verbale, rue pres Saint Germain, rue Raymond Barbet, impasse René Char, rue René Laennec, rue Roger Gouaille, rue Saint Exupéry, chemin des saules, chemin du Saussi, rue du Saussi, place sœur Charles, avenue des Viennes, rue de la voie du comte
<b>SAINT-ANDRE-LES-VERGERS</b>	1 N°1 : SALLE DES FETES DE L'HOTEL DE VILLE – ESPLANADE FRANÇOIS MITTERRAND (ENTRE LA RUE HENRI FORJOT ET LA RUE OBER-RAMSTADT)	N°6 : AUGUSTE RENOIR – 14, RUE JULES FERRY	Rue Alfred Nobel, rue de la chapelle au Bé, rue Henri Huot, rue Ledru Rollin, rue Maurice Ravel, rue Thiers (de Troyes aux n° 113 impair et 114 pair inclus), rue de la tuilerie, rue Victor Hugo, rue Voltaire
<b>SAINT-ANDRE-LES-VERGERS</b>	1 N°1 : SALLE DES FETES DE L'HOTEL DE VILLE – ESPLANADE FRANÇOIS MITTERRAND (ENTRE LA RUE HENRI FORJOT ET LA RUE OBER-RAMSTADT)	N°7 : AUGUSTE RENOIR – 14, RUE JULES FERRY	Rue Alexandre Fléming, route d'Auxerre (de Troyes aux n° 15 impair et 70 pair inclus), rue Charles Moret, cour Chateaubriand, rue commandant Charcot, rue Gambetta, rue Georges Bonbon, rue Guy Moquet, rue Jean Bareth, rue Jean Jaurès, rue Jules Ferry, rue Louis Auger, rue Louis Pasteur, place Mon Logis, rue Pascal, rue Philippe Lebon, impasse Thiers
<b>SAINT-ANDRE-LES-VERGERS</b>	1 N°1 : SALLE DES FETES DE L'HOTEL DE VILLE – ESPLANADE FRANÇOIS MITTERRAND (ENTRE LA RUE HENRI FORJOT ET LA RUE OBER-RAMSTADT)	N°8 : AUGUSTE RENOIR – 14, RUE JULES FERRY	Impasse Alain Lesage, route d'Auxerre (des n° 17 impair et 72 pair inclus jusqu'à la limite de Rosières), impasse du Charou, chemin de Chavant, rue de la Croix Rouge, passage de l'empereur, rue Félix Eboué, rue de la fourche aux moines, impasse Jean de La Bruyère, rue Montesquieu, rue des Murots, rue Pierre Delostal, rue Pierre Joseph Proudhon, rue Pierre Larousse, impasse Pillon, rue Raymond Aron, chemin de la reine blanche, rue de la reine blanche, chemin dit de la scierie, rue du Tchad, rue Thiers (des n° 115 impair et 116 pair inclus jusqu'à hauteur du carrefour de la route d'Auxerre), rue de la Tour du Pin, rue de Verdun, rue Victor Berthelot
<b>SAINT-ANDRE-LES-VERGERS</b>	1 N°1 : SALLE DES FETES DE L'HOTEL DE VILLE – ESPLANADE FRANÇOIS MITTERRAND (ENTRE LA RUE HENRI FORJOT ET LA RUE OBER-RAMSTADT)	N°9 : REPUBLIQUE – 21, AVENUE DES TILLEULS	Rue des anciens combattants d'A.F.N., avenue André Gillier, rue André Massin, rue Birgentzle, rue Charles Dernet, allée de la grande planche, rue Jules Didier, impasse des ouises, rue de la République, place Robert Galley, rond-point de Saint André, avenue des tilleuls, passage des tilleuls, rue des vergers, sentier des vergers
<b>SAINT-AUBIN</b>	1	MAIRIE – 1, PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
<b>SAINT-BENOIST-SUR-VANNE</b>	1	SALLE DES FETES – RUE NEUVE	Commune entière
<b>SAINT-BENOIT-SUR-SEINE</b>	1	7, RUE DES MONTS	Commune entière
<b>SAINT-CHRISTOPHE-DODINICOURT</b>	1	MAIRIE – 1, RUE PRINCIPALE	Commune entière
<b>SAINT-ETIENNE-SOUS-BARBUISE</b>	1	MAIRIE – 11, RUE DE LA LIBÉRATION	Commune entière
<b>SAINT-FLAVY</b>	1	32, RUE PRINCIPALE	Commune entière
<b>SAINT-GERMAIN</b>	1 N°1: ECOLE JEAN MONNET – 867, ROUTE DE TROYES	N°1: ECOLE JEAN MONNET – 867, ROUTE DE TROYES	Toutes les rues du Bourg, toutes les rues de CHEVILLELE et toutes les rues de LINÇON.

COMMUNES	BUREAUX DE VOTE CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE EN CAS DE BUREAUX MULTIPLES	ADRESSES DES BUREAUX DE VOTE	PÉRIMÈTRES
<b>SAINT-GERMAIN</b>	1	N°1: ECOLE JEAN MONNET – 867, ROUTE DE TROYES	N°2 : CENTRE SPORTIF-137 RUE LOUIS GUILLEMIN-LEPINE- LEPINE
<b>SAINT-HILAIRE-SOUS-ROMILLY</b>	1		1, RUE DE PARIS Commune entière
<b>SAINT-JEAN-DE-BONNEVAL</b>	1		MAIRIE – 4, RUE DE L'ÉGLISE Commune entière
<b>SAINT-JULIEN-LES-VILLAS</b>	1	N°1 : SALLE POLYVALENTE – PARC ANDRÉ GRIMONT	N°1 : SALLE POLYVALENTE – PARC ANDRÉ GRIMONT Rue Aristide Briand, rue Berthe Morisot, rue Claude Monet, rue Danton, route de Baires, rue de Gentilly, rue de l'Hôtel de Ville, rue de la Burie, rue de la fable, route de Rouilly, rue de Sancey, route de Verrières, rue des courts arpents, rue des templiers, rue du bois Gibault, rue Edgar Degas, Rre Edmond Fariat Troyes, ferme de Verdun, rue Fernand Ganne, rue Fontenelle (du 1 au 23 côté impair et du 2 au 30 côté pair), rue Gambetta (du 2 au 76 côté pair et du 1 au 35 côté impair), rue Jean-Jacques Rousseau, impasse Jean-Jacques Rousseau, rue Louis Maillot (n° 1 et 2), route Marcel Bidot, rue Nicolas Rémond (du 1 au 19 côté impair et du 2 au 14 côté pair), rue Paul Cézanne, rue Percehaie, rue Voltaire, rue René Gillet (du 1 au 19 côté impair) et rue des prés Saint Jean
<b>SAINT-JULIEN-LES-VILLAS</b>	1	N°1 : SALLE POLYVALENTE – PARC ANDRÉ GRIMONT	N°2 : SALLE POLYVALENTE – PARC ANDRÉ GRIMONT Avenue Auguste Terrenoire, rue Bernard Pieds, rue Carnot, chaussée du Vouldy, rue de la commanderie, rue de la haute Moline (côté pair), chemin des bois (y compris le lotissement Dufлот), rue des canotiers, rue des louvières, impasse des louvières, rue des prés Blandins, rue des vannes, rue du bois Dorieux, rue du clos Balduc, rue du docteur Jacques Bell, rue Georges Dheilly, rue Henri Parmentier, rue Jean Neveu, rue Louis Gravelle, rue de la vieille Seine et rue Pasteur
<b>SAINT-JULIEN-LES-VILLAS</b>	1	N°1 : SALLE POLYVALENTE – PARC ANDRÉ GRIMONT	N°3 : SALLE POLYVALENTE – PARC ANDRÉ GRIMONT Rue Auguste Petel, impasse Clovis Laroche, impasse de la papeterie, rue de la providence, rue de Verdun, rue des écoles (côté pair), rue du moulin le roi, impasse du moulin le roi, rue du petit Saint Julien, rue Fontenelle (du 25 à la fin côté impair et du 32 à la fin côté pair), rue Gambetta (du 78 à la fin côté pair et du 37 à la fin côté impair), rue Jean Jaurès, impasse Jean Jaurès, impasse Louis Blanc, rue Louis Blanc, rue Louis Maillot (du 6 au 10 côté pair et 11 côté impair), rue Maurice Romagon (du 14 à la fin côté pair), impasse Maurice Romagon, avenue Michel Baroin et rue Nicolas Rémond (du 21 à la fin côté impair et du 16 à la fin côté pair)
<b>SAINT-JULIEN-LES-VILLAS</b>	1	N°1 : SALLE POLYVALENTE – PARC ANDRÉ GRIMONT	N°4 : SALLE POLYVALENTE – PARC ANDRÉ GRIMONT Rue du parc, rue Chanteclerc, Villa Mon Logis (du 1 au 13 côté impair), boulevard de Dijon (du 1 au 95 côté impair et du 2 au 136 côté pair), route de Rosières, rue des Couturots, rue des deux haies, rue des Philippats, avenue des Sapins (du 1 au 57 côté impair et du 2 au 48 côté pair), cité des sapins, rue du canal, rue du quai militaire, impasse Chazelle, allée du Château des Cours (du 1 au 7 côté impair et du 2 au 4 côté pair), rue Général Leclerc, rue Henri Dunant, impasse Henri Dunant, rue Thénard, rue Maurice Romagon (du 2 au 12 côté pair) et passage du port sec
<b>SAINT-JULIEN-LES-VILLAS</b>	1	N°1 : SALLE POLYVALENTE – PARC ANDRÉ GRIMONT	N°5: SALLE POLYVALENTE PARC ANDRÉ GRIMONT Rue Chenier, rue Corneille, impasse de l'Egalité, rue de l'Egalité, rue de la Coopérative, Avenue de la Gare, Rue de la Libération, Impasse la Riveaudière, Route de Villepart, Rue de la Cité des Hautes Vignes, Impasse des Huerdets, Impasse des Philippats, Allée du Pré au Goth, Rue Guillaume Apollinaire, Rue Gaston Brunotte, Rue Henri Regnault, Rue Marcel Guenin, Rue Molière, Rue Montaigne, Rue Rabelais, Rue Racine, Rue René Gillet (du 20 à la fin côté pair et 21 à la fin côté impair), Rue Ronsard, Rue Villon et Impasse Villon
<b>SAINT-LEGER-PRES-TROYES</b>	1		SALLE ANNEXE JEAN PHOCION – 6, RUE DE L'ÉGLISE Commune entière
<b>SAINT-LEGER-SOUS-BRIENNE</b>	1		MAIRIE – 1, PLACE DE LA MAIRIE Commune entière
<b>SAINT-LEGER-SOUS-MARGERIE</b>	1		MAIRIE – 13, RUE PRINCIPALE Commune entière
<b>SAINT-LOUP-DE-BUFFIGNY</b>	1		PLACE DE L'ÉGLISE Commune entière
<b>SAINT-LUPIEN</b>	1		19, RUE DE LA MAIRIE Commune entière
<b>SAINT-LYE</b>	1	N°1 : SALLE DES FÊTES – PLACE DE L'ÉGLISE	N°1 : SALLE DES FÊTES – PLACE DE L'ÉGLISE Rue du Bois, rue Camusat, voie Chaire, rue de Champêtre, chemin des champs, rue des chaumes, rue Claude Debussy, allée des épis, chemin des foins, impasse de la gare, rue général de Gaulle, rue Léon Gauthier, rue des gravières, rue des hauts du moulin, rue du premier mai, rue du manoir, rue des martyrs de la résistance, rue de Montherlant, rue du moulin, ruelle du moulin, rue des orges foins, rue Pasteur, rue des pâtures, rue Hugues de Payns, rue des régales, rue de la reine blanche, rue de Riancey, RD 619, rue Henri Rodin, impasse des mésanges, impasse de la tourelle, rue des pensées, chemin de Chantivet, rue Toulouse-Lautrec
<b>SAINT-LYE</b>	1	N°1 : SALLE DES FÊTES – PLACE DE L'ÉGLISE	N°2 : SALLE DES FÊTES – PLACE DE L'ÉGLISE Rue de l'abbaye, rue Alagiraude, ruelle des âneries, rue du bébé, rue du calvaire, allée du château, rue des cortins, impasse des cortins, rue du Crotay, impasse Jeanne d'Arc, passage du Crotay, rue Arthur Debret, rue des pâquerettes, place de l'église, chemin de l'étang, rue de la fontaine, rue du four, avenue de la gare, rue de la garenne, rue des héros de la résistance, rue Clémence de Hongrie, rue Jeanne d'Arc, rue de la jonchère, passage de la jonchère, rue de la libération, impasse Louix X le Hutin, rue des maisons brûlées, rue de Mantenay, rue aux moines, rue aux mûres, rue des mûriers, rue Noteau, chemin du noyer aux mouches, rue des peupliers, rue des prés fleuris, rue Jean Renoir, chemin de la garenne, voie du gros tertre, voie Lutel, chemin des Trilloux
<b>SAINT-LYE</b>	1	N°1 : SALLE DES FÊTES – PLACE DE L'ÉGLISE	N°3 : SALLE POLYVALENTE DE GRANGE L'ÉVÊQUE Rue du lieutenant Chavanat, impasse Chavanat, les clos, rue Marcel Chutry, impasse des clos, rue de l'entente, allée des genévres, rue de la mare, rue du lieutenant Simphal, chemin du bas des vignes, rue Georges Brassens, allée des caves, rue André Chenevotot, rue Olivier Doué
<b>SAINT-MARDS-EN-OTHE</b>	1		MAIRIE – 14, RUE CHARLES PETIT Commune entière

COMMUNES	BUREAUX DE VOTE CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE EN CAS DE BUREAUX MULTIPLES	ADRESSES DES BUREAUX DE VOTE	PÉRIMÈTRES
<b>SAINT-MARTIN-DE-BOSENAY</b>	1	1, RUE DE LA POSTE	Commune entière
<b>SAINTE-MAURE</b>	1	N°1 : 3, RUE GERMAIN BERTON	N°1 : 3, RUE GERMAIN BERTON SAINTE-MAURE : Route de Méry (du n°55 bis au n° 105 et du n°74 au n°134), rue Saint Charles, impasse Saint Père, rue Auguste Renoir, impasse de Marnay, chemin de la carrière, rue du four, rue de la vallée au comte, impasse de la petite vallée, rue Germain Berton, rue des accins, impasse des accins, rue de l'essor, rue Chrestien de Troyes, route de Barberey, lycée privé. Hameau de VANNES : route de Vermoise, chemin de la Pierre, chemin de Méry, rue du haut de Vannes, rue Mignot, impasse du 1er Août, rue traversière, rue de la prairie, ruelle des pavillons, rue des ponts, château de Vermoise. Place Joseph Fimbel
<b>SAINTE-MAURE</b>	1	N°1 : 3, RUE GERMAIN BERTON	N°2 : 3 RUE GERMAIN BERTON CULOISON : route de Méry (du n°1 au n° 55 et du n°2 au n°72), rue des moissons, rue Marcel Gérard, rue René Moine, chemin de la petite voie, rue des aubépines, rue des perrières, rue Flore Thibault, rue de Massonville, rue des Troprès, rue Bourbelon, impasse Serge Prin, rue du champ saint père, rue galloromaine, grande rue, route de Fouchy, impasse des ouches, rue du 8 Mai 1945, impasse des jardins, rue Barrois, rue Cossard, rue du moulin, rue Seurat, rue Rivière, rue des sorbiers, impasse des demeures de Juliette. Hameau de MASSONVILLE : en totalité
<b>SAINT-MESMIN</b>	1	PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
<b>SAINT-NABORD-SUR-AUBE</b>	1	MAIRIE – 32, RUE PRINCIPALE	Commune entière
<b>SAINT-NICOLAS-LA-CHAPELLE</b>	1	MAIRIE - 15, GRANDE RUE	Commune entière
<b>SAINT-OULPH</b>	1	SALLE POLYVALENTE PAULETTE HENRIET – 3, PLACE DES TILLEULS	Commune entière
<b>SAINT-PARRES-AUX-TERTRES</b>	1	N°1 : SALLE DES MARIAGES – 2, RUE HENRI BERTHELOT	N°1 : SALLE DES MARIAGES – 2, RUE HENRI BERTHELOT Rue du sentier des grèves, rue Jules Pochinot, rue Edouard Vaillant, rue Paul Lafargue, rue Emile Zola, rue Camille Desmoulin, rue Jeanne Moire, rue Jean Moulin, rue de la Maladière, rue de la garenne, rue André Lavocat, rue Gambetta, rue du cottage, rue des blés d'or, rue de la Nagère, impasse Célestin Philbois, rue des prairies, rue des berges de Seine, impasse des bleuets, rue Saint Patrocle, rue des alouettes, rue Célestin Philbois, rue Claude Monnet, rue Paul Cezanne, rue Jean-Auguste Renoir, rue Vincent Van Gogh, impasse Rosa Bonheur, mail Paul Gauguin
<b>SAINT-PARRES-AUX-TERTRES</b>	1	N°1 : SALLE DES MARIAGES – 2, RUE HENRI BERTHELOT	N°2 : SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL – 2, RUE HENRI BERTHELOT Avenue lieutenant Michel Taittinger, avenue Henri Barbusse, avenue du général de Gaulle, impasse François Ferrer, rue Edmé Denizot, allée du château, chemin des ruches, rue de Soëst, place du 11 novembre 1918, place du 8 mai 1945, place des combattants d'Afrique du Nord, rue Henri Berthelot, rue Pierre Brossolette, rue du balcon du Tertre, rue des hauts vents, rue des cerisiers, rue de la cloche, rue de l'Egalité, rue Pierre de Coubertin, RD 86, rue Camille Claudel, rue Louis Blériot, rue Hélène Boucher, rue Marie Marvingt, rue Antoine de Saint Exupéry, rue George Sand, rue Simone de BEAUVOIR, rue Frédéric CHOPIN, impasse Maurice RAVEL
<b>SAINT-PARRES-AUX-TERTRES</b>	1	N°1 : SALLE DES MARIAGES – 2, RUE HENRI BERTHELOT	N°3 : SALLE DES CONFÉRENCES – RUE PIERRE BROSSOLETTE Rue Jean Jaurès, rue Pasteur, rue Pierre Curie, rue du Docteur Roux, rue de la République, rue des fosses blanches, rue des chaumières, route de Menois, ferme de Panais, rue Vincent Auriol, rue René Coty, rue Jules Guesde, impasse des épicières, rue des vignes, rue des vergers, rue des mésanges, impasse des mésanges, rue Jules Ferry, rue William Brouillard, rue de la vallée, rue de l'espérance, impasse de l'espérance, impasse des tourterelles et impasse du docteur Roux, impasse Edgar Degas, et rue Henri Farman et rue des Perrières
<b>SAINT-PARRES-LES-VAUDES</b>	1	MAIRIE – 24, RUE GEORGES FURIER	Commune entière
<b>SAINT-PHAL</b>	1	MAIRIE 7 RUE DES CAFÉS	Commune entière
<b>SAINT-POUANGE</b>	1	MAIRIE – 3, RUE EDOUARD HERRIOT	Commune entière
<b>SAINT-REMY-SOUS-BARBUISE</b>	1	MAIRIE – 17BIS, RUE DE L'ORME	Commune entière
<b>SAINTE-SAVINE</b>	1	N°1 : SALLE DES MARIAGES DE LA MAIRIE – 1, RUE LAMORICIÈRE	N°1 : SALLE DES MARIAGES DE LA MAIRIE – 1, RUE LAMORICIÈRE Cour Mon Logis, cour Sadi Carnot, impasse Fachoda, passage du 4 septembre, rue Arago, rue Beaujon, rue Berniolle, rue Camille Flammarion, rue Danton, rue de l'Union, rue de la concorde, rue de la liberté, rue des Noës (du n°1 au n°79 inclus), rue du Clos Bersat, rue du Maroc, rue Gambetta, rue Guynemer, rue Hauvy, rue Lavoisier, chemin des Godots, rue Louis Blanc (du n°1 au n°43 bis et du n°2 au n°54), rue neuve de la République, rue Parmentier, rue Pasteur, rue Sadi Carnot, rue Villebois-Mareuil, rue Volta et rue Mandonnet
<b>SAINTE-SAVINE</b>	1	N°1 : SALLE DES MARIAGES DE LA MAIRIE – 1, RUE LAMORICIÈRE	N°2 : SALLE DES MARIAGES DE LA MAIRIE – 1, RUE LAMORICIÈRE Impasse des 17 clés, impasse Rozier, rue Armande Gandon, rue Benoît Malon, rue blanche pierre, rue Claude Foullon, rue de l'Ouest, rue de la bonneterie, rue du 11 novembre, rue Edmond Billy, rue Edmond Ratat, rue Elisa, rue Emile Gauthier, rue Jeannette, rue Lamoricière, rue Médéric, rue Paul Doumer (du n°1 au n°41 et du n°2 au n°38), rue Pierre Brossolette, avenue Galliéni (du n°1 au n°73 et du n°2 au n°86), impasse des Godots, chemin des lavoirs et rue Paul Bert
<b>SAINTE-SAVINE</b>	1	N°1 : SALLE DES MARIAGES DE LA MAIRIE – 1, RUE LAMORICIÈRE	N°3 : SALLE DE CLASSE DE L'ÉCOLE JULES FERRY – 5, RUE JULES FERRY Allée de l'amitié, impasse des Peupliers, impasse Louis Viot, rue des Noës (à partir du 79 bis), rue Edouard Branly, rue Eugène Laroche, rue Gabriel Péri, rue Jean Mosle, rue Jules Ferry, rue La Fontaine, rue Lamartine (du n°1 au n° 29), rue Lazare Hoche, rue Louis Auger, rue Louis Blanc (du n°45 au n°75 et du n°56 au n°62bis), rue Nicolas Piat, rue Pierre Sénard et rue Rouget de l'Isle.
<b>SAINTE-SAVINE</b>	1	N°1 : SALLE DES MARIAGES DE LA MAIRIE – 1, RUE LAMORICIÈRE	N°4 : SALLE DE CLASSE DE L'ÉCOLE JULES FERRY – 5, RUE JULES FERRY Avenue Galliéni (du n°75 au n°139 et du n°88 au n°148 ter), impasse de l'Humanité, impasse des Roses, impasse Paul Doumer, rue Albert Camus, rue Aristide Briand, rue du Chapeau Rouge, rue Edmé Marot, rue du 25 août, rue Jules Hémard, rue maréchal Franchet rue d'Espérey, rue maréchal Foch, rue maréchal Joffre, rue maréchal Lyautey, rue Montgolfier, rue Paul Doumer (du n°43 au n°81ter et du n°40 au n°114), rue Raymond Poincaré et rue des héros de la résistance.

COMMUNES		BUREAUX DE VOTE CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE EN CAS DE BUREAUX MULTIPLES	ADRESSES DES BUREAUX DE VOTE	PÉRIMÈTRES
<b>SAINTE-SAVINE</b>	1	N°1 : SALLE DES MARIAGES DE LA MAIRIE – 1, RUE LAMORICIÈRE	N°5 : ÉCOLE MATERNELLE LUCIE AUBRAC – 2 CHEMIN DU PARC	Bureau n° 5 : Allée des Ormes, Avenue Leclerc (à partir des n° 17 et N° 26), rues André Dulou, du Parc, des Demeures du Parc, Docteur Calmette, Chemin du Parc, Dumont d'Urville, Hector Berlioz, Plaine des Gardes, Paul Doumer (à partir du N° 107 et N° 136), Jean-Baptiste Corot, Léopold Smétana, Louis Lumière, Marc Seguin, Impasse des Tamaris, rues Charles Gounod, Commandant Guilbaud, Nungesser, de la Maladière, rue Bernard-André Dulou, rue Théodore Monod, rue François Mitterrand, rue Yves Montand, rue Léon Darsonval, Chemin du Parc, Savipol A et B
<b>SAINTE-SAVINE</b>	1	N°1 : SALLE DES MARIAGES DE LA MAIRIE – 1, RUE LAMORICIÈRE	N°6 : ÉCOLE MATERNELLE GEORGES GUINGOUIN – 58, RUE DE CHANTELOUP	Avenue Gabriel Thierry, avenue Galliéni (à partir du n°141 et du n°150), avenue Leclerc (du n°1 au n°15 et du n°2 au n°24), impasse La Fontaine, impasse de la villa Chanteloup, route de Grange l'Évêque, rue Charles Arpin, rue de Chantecoq, rue de Chantecoq Plaisance, rue de Chanteloup (du n°1 au n° 25 et du n°2 au n° 68), rue des dames, rue du grand air, rue Georges Bizet, rue Georges Cuvier, rue Jean Bart, rue Lamartine (du n°29bis au n°49), rue Louis Blanc (à partir du n°77 et du n°64), rue Marcel Prin, rue Marcel Carné, rue Jean Perrin, rue Notre Dame des Prés, rue Paul Doumer (du n°83 au n°105 et du n°116 au n°134), rue Jacques Brél, rue Eric Tabarly, rue Edwige Feuillère, rue Jean Marais et rue Vincent Van Gogh.
<b>SAINTE-SAVINE</b>	1	N°1 : SALLE DES MARIAGES DE LA MAIRIE – 1, RUE LAMORICIÈRE	N°7 : ÉCOLE MATERNELLE GEORGES GUINGOUIN – 58, RUE DE CHANTELOUP	Allée des anciens d'AFN, impasse Marcel Proust, impasse Nicolas Poussin, rue Armand Lanoux, rue aux Moges, rue Claude Debussy, rue de Chanteloup (à partir du n°27 et du n°70), rue du Hamelet, rue François Rude, rue Frédéric Chopin, rue Frédéric Vaiton, rue Georges Brassens, rue Georges Feydeau, rue Gustave Courbet, rue Jean Cocteau, rue Jean Renoir, rue Lamartine (à partir du n°51), rue Marcel Pagnol, rue Maurice Genevoix, rue Maurice Girard, rue Paul Steffann, rue Pierre Boudinet, rue Raymond Perreau, rue Saint Etienne et rue Truaude.
<b>SAINT-THIBAUT</b>	1		7, RUE DE L'ÉGLISE	Commune entière
<b>SAINT-USAGE</b>	1		MAIRIE – 1, RUE DE LA TUILERIE	Commune entière
<b>SALON</b>	1		1, PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
<b>SAULCY</b>	1		MAIRIE – 2, RUE DE L'ÉTANG	Commune entière
<b>SAVIERES</b>	1		SALLE DES FETES - 60, PLACE DE LA SALLE DES FETES	Commune entière
<b>SEMOINE</b>	1		SALLE POLYVALENTE – 1, RUE DES TILLEULS	Commune entière
<b>SOLIGNY-LES-ETANGS</b>	1		1 RUE DE L'ÉGLISE	Commune entière
<b>SOMMEVAL</b>	1		MAIRIE – 128, RUE DE LA RENCONTRE	Commune entière
<b>SOULAINES-DHUYS</b>	1		MAIRIE – 2, PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE	Commune entière
<b>SOULIGNY</b>	1		MAIRIE – PLACE DE LA CHARME	Commune entière
<b>SPOY</b>	1		SALLE POLYVALENTE – PLACE CHAUDRON	Commune entière
<b>THENNELIERES</b>	1		MAIRIE – 7, RUE DU 14 JUILLET	Commune entière
<b>THIEFFRAIN</b>	1		MAIRIE – 2, RUE DE L'ABBÉ VIVIEN	Commune entière
<b>THIL</b>	1		PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
<b>THORS</b>	1		MAIRIE – 2, PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
<b>TORCY-LE-GRAND</b>	1		MAIRIE – PLACE DU CHAUFFOUR	Commune entière
<b>TORCY-LE-PETIT</b>	1		MAIRIE – VOIE D'ARCIS	Commune entière
<b>TORVILLIERS</b>	1		SALLE POLYVALENTE DE L'ÉCOLE – 19, RUE DE LA MAIRIE	Commune entière
<b>TRAINEL</b>	1		SALLE DU MOULIN – 49, RUE SAINT ANTOINE	Commune entière
<b>TRANCAULT</b>	1		MAIRIE – 1, RUE FRANÇOIS LE CAMUS	Commune entière
<b>TRANNES</b>	1		SALLE POLYVALENTE ANDRÉ LIGNIER	Commune entière
<b>TROUANS</b>	1		10, RUE DE CHÂLONS	Commune entière
<b>TROYES</b>	1	N°1 CENTRALISATEUR : HOTEL DE VILLE 1 – SALLE D'ATTENTE DES MARIAGES – PLACE ALEXANDRE ISRAËL	N°1 CENTRALISATEUR : HOTEL DE VILLE 1 – SALLE D'ATTENTE DES MARIAGES – PLACE ALEXANDRE ISRAËL	Electeurs domiciliés dans le périmètre délimité par le quai Dampierre (du n°18 à la fin), la place de la Libération, les rues Emile Zola (pair du n° 2 au n°116), des Quinze-Vingts (côté impair), de la Madeleine (côté impair et côté pair du n° 8 à la fin), longer le boulevard Gambetta (entre la rue de la Madeleine et le Quai Dampierre).
<b>TROYES</b>	1	N°1 CENTRALISATEUR : HOTEL DE VILLE 1 – SALLE D'ATTENTE DES MARIAGES – PLACE ALEXANDRE ISRAËL	N°2 : HOTEL DE VILLE 2 – SALLE DES MARIAGES – PLACE ALEXANDRE ISRAËL	Electeurs domiciliés dans le périmètre délimité par la rue Emile Zola (pair du n° 118 à la fin), la place Jean Jaurès (côté pair), la rue Huguier Truelle (côté pair), le boulevard Victor Hugo (du n°2 au n°40), la rue de la Tour Boileau (du n°2 au n°12), la voie ferrée, la gare, la rue du Ravelin (côté pair), longer la place Casimir Périer et le boulevard Gambetta (entre la rue de la Madeleine et l'avenue Pasteur), la rue de la Madeleine (côté pair du n°2 au n°6) et la rue des Quinze-Vingts (côté pair).

COMMUNES		BUREAUX DE VOTE CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE EN CAS DE BUREAUX MULTIPLES	ADRESSES DES BUREAUX DE VOTE	PÉRIMÈTRES
TROYES	1	N°1 CENTRALISATEUR : HOTEL DE VILLE 1 – SALLE D'ATTENTE DES MARIAGES – PLACE ALEXANDRE ISRAËL	N°3 : DIDEROT 1 – 12, RUE DIDEROT	Electeurs domiciliés dans le périmètre délimité par la gare, la voie ferrée, la rue de la Tour Boileau (du n°14 à la fin), la rue Jeanne d'Arc (côté pair du n°10 à la fin et côté impair du n°15 au n°21), les limites entre Troyes et Saint-André-les-Vergers, Troyes et Sainte-Savine, la rue des Fossés Patris (côté impair), la rue Fernand Giroux (côté impair), l'avenue Pasteur (côté pair du n°48 au n°74 et côté, impair du n°1 au n°37), la rue Charles Delaunay (côté impair du n°39 à la fin), la rue Ambroise Cottet (côté impair du n°3 au n°17bis), la rue Gautherin, l'avenue Pasteur (du n°1 au n°37), la place Casimir Périer et la rue du Ravelin (côté impair).
TROYES	1	N°1 CENTRALISATEUR : HOTEL DE VILLE 1 – SALLE D'ATTENTE DES MARIAGES – PLACE ALEXANDRE ISRAËL	N°4 : DIDEROT 2 – 12, RUE DIDEROT	Electeurs domiciliés dans le périmètre délimité par l'avenue Pasteur (côté pair du n°2 au n°46), longer la rue Gautherin, les rues Ambroise Cottet (du n° 38 au n°60), Charles Delaunay (du n°1 au n°37), de Preize (du n°61 au n°67), Georgia Knap, l'avenue Major Général Georges Vanier (du n°1 au n°35), le quai Dampierre (du n° 2 au n°16) et le boulevard Gambetta (côté pair du n°2 au n°66).
TROYES	1	N°1 CENTRALISATEUR : HOTEL DE VILLE 1 – SALLE D'ATTENTE DES MARIAGES – PLACE ALEXANDRE ISRAËL	N°5 : LE MODERNE – 2, RUE DE MOLESME	Electeurs domiciliés dans le périmètre délimité par le quai des comtes de champagne, le boulevard Danton (côté pair), la rue Simart, la rue Michelet (côté pair du n°2 au n°34 et côté impair du n°1 au n°27), le boulevard Henri Barbusse (côté impair du n°1 au n°11) et le quai Lafontaine.
TROYES	1	N°1 CENTRALISATEUR : HOTEL DE VILLE 1 – SALLE D'ATTENTE DES MARIAGES – PLACE ALEXANDRE ISRAËL	N°6 : 14 JUILLET – 72, RUE CHARLES GROS	Electeurs domiciliés dans le périmètre délimité par le boulevard du 1er RAM (côté pair), le boulevard du 14 juillet (côté pair), le quai du Comte Henri, la rue Pierre Labonde, la rue Emile Zola (côté impair), la place Jean Jaurès (côté impair), la rue Huguier Truelle (côté impair) et le boulevard Victor Hugo (côté impair du n°7 à la fin et côté pair du n°42 à la fin).
TROYES	1	N°1 CENTRALISATEUR : HOTEL DE VILLE 1 – SALLE D'ATTENTE DES MARIAGES – PLACE ALEXANDRE ISRAËL	N°7 : AUGUSTE MILLARD – 37, COURS JACQUIN	Electeurs domiciliés dans le périmètre délimité par la Seine, les limites territoriales entre Troyes et Lavau, Troyes et Pont-Sainte-Marie, la rue Emile Coué (du n°6 à la fin), la rue aux Moines (côté impair), l'avenue du 1er Mai (du n°1 au n°25), la Seine, la rue Michelet (côté impair du n° 29 au n°31 et côté pair du n° 36 à la fin), longer la rue Simart, le cours Jacquin.
TROYES	1	N°1 CENTRALISATEUR : HOTEL DE VILLE 1 – SALLE D'ATTENTE DES MARIAGES – PLACE ALEXANDRE ISRAËL	N°8 : ESPACE SAINT JACQUES 1 – 2, PLACE DE SOËST	Electeurs domiciliés dans le périmètre délimité par l'avenue du 1er Mai (côté pair), le rond-point de l'Europe (côté pair), l'avenue Maréchal de Lattre de Tassigny (côté pair), la limite entre Troyes et Saint-Parres-aux-Tertres, la rue Héloïse et Abelard (côté pair), le boulevard Georges Pompidou (côté pair du n°22 à la fin), la rue de Chesterfield (côté pair du n°2 au n°4 et côté impair), la rue Nicolas Cordonnier (côté impair), la rue de la Becquerie (côté pair du n°2 au n°6), la rue Paul Cambon (côté impair), la rue Philippe de Champagne (côté pair du n°2 au n°30), la rue de la lune (côté impair), la rue de Gournay (côté impair du n°1 au n°49 et côté pair du n°20 au n°42), l'impasse du Voyer (côté impair), la rue du Voyer (impair n°1), le mail des Charmilles (côté pair du n°42 à la fin) et la Seine.
TROYES	1	N°1 CENTRALISATEUR : HOTEL DE VILLE 1 – SALLE D'ATTENTE DES MARIAGES – PLACE ALEXANDRE ISRAËL	N°9 : ESPACE ST JACQUES 2 – 2, PLACE DE SOËST	Electeurs domiciliés dans le périmètre délimité par la rue aux Moines (côté pair), la rue Emile Coué (du n° 5 à la fin), les limites entre Troyes et Pont-Sainte-Marie, Troyes et Saint-Parres-aux-Tertres, l'avenue Maréchal de Lattre de Tassigny (côté impair), le rond-point de l'Europe (côté impair) et l'avenue du 1er Mai (du n°27 à la fin).
TROYES	1	N°1 CENTRALISATEUR : HOTEL DE VILLE 1 – SALLE D'ATTENTE DES MARIAGES – PLACE ALEXANDRE ISRAËL	N°10 : JULES FERRY 1 – 40, RUE JEAN LACOSTE	Electeurs domiciliés dans le périmètre délimité par la rue des Fossés Patris (du n°2 au n°6), la rue Fernand Giroux (côté pair), la rue Coulommière (entre Fernand Giroux et Fort Chevreuse), la rue de la Bertauche (côté pair), la rue du Fort Chevreuse (côté impair), l'avenue Pasteur (côté impair du n°39 à la fin), la rue du Lieutenant Pierre Murard (côté impair du n°1 au n°9), la rue de la Guérarde (côté pair), l'avenue Marguerite-Flavien Buffard (côté pair du n°2 au n°10), l'avenue du Général Leclerc (côté impair du n°1 au n°175), le boulevard Blanqui (côté impair du n°1 au n°51), la rue du Lieutenant Pierre Murard (côté pair du n°30 à la fin) et la rue Jean Lacoste (côté pair).
TROYES	1	N°1 CENTRALISATEUR : HOTEL DE VILLE 1 – SALLE D'ATTENTE DES MARIAGES – PLACE ALEXANDRE ISRAËL	N°11 : JULES FERRY 2 – 40, RUE JEAN LACOSTE	Electeurs domiciliés dans le périmètre délimité par la rue Jean Lacoste (côté impair du n°1 au n°57), les rues Alexandre Ribot (côté pair), des Noës (du n°2 au n°62) et des Fossés Patris (côté pair du n°8 à la fin).
TROYES	1	N°1 CENTRALISATEUR : HOTEL DE VILLE 1 – SALLE D'ATTENTE DES MARIAGES – PLACE ALEXANDRE ISRAËL	N°12 : CHARLES CHEVALIER 1 – 35BIS, RUE DES MAROTS	Electeurs domiciliés dans le périmètre délimité par la rue Alexandre Ribot (côté impair), la rue des Noës (du n°64 à la fin), la limite entre Troyes et les Noës-près-Troyes, la rue Maurice de Vlaminck, la Place Aristide Maillol, la rue Chaïm Soutine, la rue du Lieutenant Pierre Murard (côté impair du n°11 à la fin) et la rue Jean Lacoste (côté impair du n°59 à la fin).
TROYES	1	N°1 CENTRALISATEUR : HOTEL DE VILLE 1 – SALLE D'ATTENTE DES MARIAGES – PLACE ALEXANDRE ISRAËL	N°13 : CHARLES CHEVALIER 2 – 35BIS, RUE DES MAROTS	Electeurs domiciliés dans le périmètre délimité par le boulevard Blanqui (côté pair du n°2 au n°40), la rue des Marots (côté impair du n°47 au n°53),sauf la rue Chaïm Soutine, sauf la Place Aristide Maillol, sauf la rue Maurice de Vlaminck, les limites entre Troyes et les Noës-près-Troyes, Troyes et la Chapelle-Saint-Luc, la rue Général Sarraïl (du n°19 à la fin) et avenue Général Leclerc (côté impair du n°177 à la fin).
TROYES	1	N°1 CENTRALISATEUR : HOTEL DE VILLE 1 – SALLE D'ATTENTE DES MARIAGES – PLACE ALEXANDRE ISRAËL	N°14 : PREIZE 1 – RUE DU CLOS CAMUS	Electeurs domiciliés dans le périmètre délimité par l'avenue Pasteur (du n°76 à la fin), la rue du Lieutenant Pierre Murard (côté pair du n°2 au n°28), la rue de la Guérarde (côté impair), l'avenue Marguerite-Flavien Buffard (côté impair), l'avenue Marie de Champagne (côté impair du n°1 au n°19 et côté pair n°2), les rues de la reine Blanche (côté impair), Gaston Rogelin (côté impair), Brocard (du n° 2 au n°4), l'avenue Major Général Georges Vanier (du n°37 au n°115), la rue Georgia Knap (n°1), la rue de Preize (du n° 72 au n°80) et la rue Charles Delaunay (côté pair).
TROYES	1	N°1 CENTRALISATEUR : HOTEL DE VILLE 1 – SALLE D'ATTENTE DES MARIAGES – PLACE ALEXANDRE ISRAËL	N°15 : PREIZE 2 – RUE DU CLOS CAMUS	Electeurs domiciliés dans le périmètre délimité par l'avenue Marie de Champagne (côté pair du n°4 à la fin et côté impair du n°21 à la fin), l'avenue Maréchal Leclerc (côté pair), les rues du Général Sarraïl (du n°1 au n°7), Hoche (côté pair), l'avenue Major Général Georges Vanier (du n° 117 à la fin), les rues Brocard (du n°1 au n°5), Gaston Rogelin (côté pair) et de la Reine Blanche (côté pair).

COMMUNES	BUREAUX DE VOTE CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE EN CAS DE BUREAUX MULTIPLES	ADRESSES DES BUREAUX DE VOTE	PÉRIMÈTRES
TROYES	1 N°1 CENTRALISATEUR : HOTEL DE VILLE 1 – SALLE D'ATTENTE DES MARIAGES – PLACE ALEXANDRE ISRAËL	N°16 : VASSAULES 1 : 139, RUE ETIENNE PÉDRON	Electeurs domiciliés dans le périmètre délimité par l'avenue Chomedey de Maisonneuve (du n°2 au n°114), la rue Brocard (côté pair du n°6 à la fin), longer l'impasse des Lilas et la Seine, le boulevard Danton (côté impair).
TROYES	1 N°1 CENTRALISATEUR : HOTEL DE VILLE 1 – SALLE D'ATTENTE DES MARIAGES – PLACE ALEXANDRE ISRAËL	N°17 : VASSAULES 2 : 139, RUE ETIENNE PÉDRON	Electeurs domiciliés dans le périmètre délimité par l'avenue Chomedey de Maisonneuve (du n°116 à la fin), les limites entre Troyes et La Chapelle-Saint-Luc, Troyes et Lavau, la Seine, l'impasse des Lilas et la rue Brocard (côté impair du n°7 à la fin).
TROYES	1 N°1 CENTRALISATEUR : HOTEL DE VILLE 1 – SALLE D'ATTENTE DES MARIAGES – PLACE ALEXANDRE ISRAËL	N°18 : BLOSSIERES – 51, RUE DE GOURNAY	Electeurs domiciliés dans le périmètre délimité par la limite entre Troyes et Saint-Parres-aux-Tertres, la rue Héloïse et Abelard (côté impair), le boulevard Georges Pompidou (jusqu'à la rue de Chesterfield), la rue de Chesterfield (côté impair du n°1 au n°13), la rue Nicolas Cordonnier (côté pair), la rue de la Becquerie (côté impair du n°1D à la fin et côté pair du n°8 à la fin), la rue Paul Cambon (côté pair), la rue Philippe de Champagne (impair du n°11 à la fin et côté pair du n°32 à la fin), la rue de la Lune (côté pair), la rue de Gournay (côté impair du n°51 à la fin et côté pair du n°44 à la fin), l'impasse du Voyer (côté pair), la rue du Voyer, traverser le mail des Charmilles et le boulevard Henri Barbusse, le quai Saint Dominique (côté pair), la Chaussée du Vouldy (côté impair du n°1 au n°15), rejoindre la rue Jean Nesmy (côté pair du n°38 à la fin et côté impair du n°51 à la fin), traverser le Boulevard Georges Pompidou, la rue Hoppenot, longer le sentier de l'allée, la rue du Grand Véon (côté impair du n°31 à la fin et côté pair), le sentier des Gravières, la limite entre Troyes et Saint-Parres-aux-Tertres.
TROYES	1 N°1 CENTRALISATEUR : HOTEL DE VILLE 1 – SALLE D'ATTENTE DES MARIAGES – PLACE ALEXANDRE ISRAËL	N°19 : SENARDES 1 – PLACE DE L'ANE PATOCHE	Electeurs domiciliés dans le périmètre délimité par la chaussée du Vouldy (côté impair du n°17 à la fin), la rue de la Haute Moline (du n°1 au n°23), longer la rue de la Brûlée, la rue Godard Pillaveinne, longer les rues Edmond Fariat et Edmé-Auguste Hoppenot, traverser le boulevard Georges Pompidou et la rue Jean Nesmy, rejoindre la chaussée du Vouldy.
TROYES	1 N°1 CENTRALISATEUR : HOTEL DE VILLE 1 – SALLE D'ATTENTE DES MARIAGES – PLACE ALEXANDRE ISRAËL	N°20 : SENARDES 2 – PLACE DE L'ANE PATOCHE	Electeurs domiciliés dans le périmètre délimité par la rue Edmond Fariat (côté impair du n°25 au n°37), longer la rue Godard Pillaveinne, longer la rue des Cumines, la rue de la Brûlée, la rue de la Haute Moline (du n°25 à la fin), la digue de Foicy, la limite entre Troyes et Saint Parres-aux-Tertres, la ruelle du Grand Véon, longer la rue du Grand Véon jusqu'à la hauteur du sentier des gravières, le sentier de l'allée.
TROYES	1 N°1 CENTRALISATEUR : HOTEL DE VILLE 1 – SALLE D'ATTENTE DES MARIAGES – PLACE ALEXANDRE ISRAËL	N°21 : TERRASSES 1 - 30, BOULEVARD JULES GUESDE	Electeurs domiciliés dans le périmètre délimité par le boulevard du 14 juillet (côté impair du n°1 au n°9), la rue des Bas Trévois (du n°2 au n°16), la rue de la Visitation, l'avenue Pierre Brossolette (côté impair du n°97 au n°135), la rue de Madagascar (côté impair), le boulevard Jules Guesde (côté pair du n°2 au n°40 et côté impair du n°1 au n°49), le boulevard Georges Pompidou (impair n°23), la chaussée du Vouldy (côté pair du n°2 au n°20) et la place du Vouldy (côté pair).
TROYES	1 N°1 CENTRALISATEUR : HOTEL DE VILLE 1 – SALLE D'ATTENTE DES MARIAGES – PLACE ALEXANDRE ISRAËL	N°22 : TERRASSES 2 - 30, BOULEVARD JULES GUESDE	Electeurs domiciliés dans le périmètre délimité par le boulevard du 14 juillet (côté impair du n°11 à la fin), le boulevard du 1er RAM (côté impair), la rue de la Tour Boileau (côté impair), la rue Jeanne d'Arc (côté impair du n°23 à la fin), la limite entre Troyes et Saint-André-les-Vergers, la rue de la Mission (côté pair), rejoindre et longer la rue des Bas Trévois jusqu'au boulevard du 14 juillet.
TROYES	1 N°1 CENTRALISATEUR : HOTEL DE VILLE 1 – SALLE D'ATTENTE DES MARIAGES – PLACE ALEXANDRE ISRAËL	N°23 : PAUL BERT 1 - 5, RUE EDOUARD VAILLANT	Electeurs domiciliés dans le périmètre délimité par l'avenue Pierre Brossolette (du n°78 à la fin), la ligne de chemin de fer, l'avenue Anatole France (côté pair du n°24 au n°58), la limite entre Troyes et Saint André-les Vergers et la rue de la Mission (côté impair).
TROYES	1 N°1 CENTRALISATEUR : HOTEL DE VILLE 1 – SALLE D'ATTENTE DES MARIAGES – PLACE ALEXANDRE ISRAËL	N°24 : PAUL BERT 2 - 5, RUE EDOUARD VAILLANT	Electeurs domiciliés dans le périmètre délimité par le faubourg Croncels (du n°2 au n°284), la rue Marcellin Berthelot (du n°2 au n°22), longer l'avenue Edouard Herriot et la rue Louis Le Clert jusqu'à l'avenue Anatole France, l'avenue Anatole France (du n°27 au n°77), la ligne de chemin de fer.
TROYES	1 N°1 CENTRALISATEUR : HOTEL DE VILLE 1 – SALLE D'ATTENTE DES MARIAGES – PLACE ALEXANDRE ISRAËL	N°25 : PAUL BERT 3 - 5, RUE EDOUARD VAILLANT	Electeurs domiciliés dans le périmètre délimité par l'avenue Anatole France (du n°79 à la fin), la rue Louis Le Clert, l'avenue Edouard Herriot (côté pair du n°2 au n°68 et côté impair du n°1 au n°67), la rue Marcellin Berthelot (du n°24 à la fin), l'avenue des Lombards (du n°1 au n°15).
TROYES	1 N°1 CENTRALISATEUR : HOTEL DE VILLE 1 – SALLE D'ATTENTE DES MARIAGES – PLACE ALEXANDRE ISRAËL	N°26 : JEAN MACÉ 1 - PLACE JEAN MACÉ	Electeurs domiciliés dans le périmètre délimité par la rue Madagascar (côté pair), le boulevard Jules Guesde (côté pair du n°42 à la fin et côté impair du n°117 à la fin), la rue Toiseux, longer la rue Jeannette, la rue Julien Gré, la rue Maurice Romagon, la rue Maurice Romagon prolongée, le faubourg Croncels (côté impair) et l'avenue Pierre Brossolette (du n°137 à la fin).
TROYES	1 N°1 CENTRALISATEUR : HOTEL DE VILLE 1 – SALLE D'ATTENTE DES MARIAGES – PLACE ALEXANDRE ISRAËL	N°27 : JEAN MACÉ 2 - PLACE JEAN MACÉ	Electeurs domiciliés dans le périmètre délimité par le boulevard Georges Pompidou (entre le boulevard Jules Guesde et la chaussée du Vouldy), la Chaussée du Vouldy (du n°22 à la fin), la limite entre Troyes et Saint Julien-les-Villas, la ruelle du Gué, longer la rue Julien Gré, la rue Jeannette, le boulevard Jules Guesde (côté impair du n°47 au n°115).
TROYES	1 N°1 CENTRALISATEUR : HOTEL DE VILLE 1 – SALLE D'ATTENTE DES MARIAGES – PLACE ALEXANDRE ISRAËL	N°28 : EDOUARD VAILLANT – 95, RUE EDOUARD VAILLANT	Electeurs domiciliés dans le périmètre délimité par la rue Marcellin Berthelot (côté impair), le faubourg Croncels (du n°286 à la fin), la rue Thénard (du n°2 au n°8), la rue Gustave Leheutre (côté pair), l'avenue des Lombards (du n°38 au n°50), la rue de Québec (côté impair), les limites entre Troyes et Rosières, Troyes et Saint André-les-Vergers et l'avenue des Lombards (du n°2 au n°10).
TROYES	1 N°1 CENTRALISATEUR : HOTEL DE VILLE 1 – SALLE D'ATTENTE DES MARIAGES – PLACE ALEXANDRE ISRAËL	N°29 : CHARTREUX – RUE ROMAIN ROLLAND	électeurs domiciliés dans le périmètre délimité par la rue Thénard (côté pair du n°10 à la fin), la limite entre Troyes et Rosières-près-Troyes, la rue de Québec (côté pair), l'avenue des Lombards (du n°55 à la fin) et la rue Gustave Leheutre (côté impair).
TURGY	1	MAIRIE – 21, GRANDE RUE	Commune entière
UNIENVILLE	1	ANCIENNE SALLE DE CLASSE – 6, RUE SAINT ANTOINE	Commune entière

COMMUNES		BUREAUX DE VOTE CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE EN CAS DE BUREAUX MULTIPLES	ADRESSES DES BUREAUX DE VOTE	PÉRIMÈTRES
URVILLE	1		SALLE POLYVALENTE – 1, PLACE ARMAND	Commune entière
VAILLY	1		MAIRIE – 23 BIS, GRANDE RUE	Commune entière
VAL-D'AUZON	1		2, RUE GAULIÈRE – VILLEHARDOUIN	Commune entière
VALLANT SAINT GEORGES	1		MAIRIE – 11, GRANDE RUE	Commune entière
VALLENTIGNY	1		17, RUE DES BUCHETTES	Commune entière
VALLIERES	1		MAIRIE – 15 BIS, RUE HAUTE	Commune entière
VANLAY	1		ROUTE D'ERVY	Commune entière
VAUCHASSIS	1		MAIRIE – PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
VAUCHONVILLIERS	1		2 RUE DE L'ÉGLISE	Commune entière
VAUCOGNE	1		MAIRIE – 13, GRANDE RUE	Commune entière
VAUDES	1		37, GRANDE RUE	Commune entière
VAUPOISSON	1		MAIRIE – 2, RUE DE LA MAIRIE	Commune entière
VENDEUVRE-SUR-BARSE	1	N°1 : ECOLE PIERRE ET MARIE CURIE – RUE PIERRE ET MARIE CURIE	N°1 : ECOLE PIERRE ET MARIE CURIE – RUE PIERRE ET MARIE CURIE	Rue d'Alger, rue des anciennes tanneries, ruelle des anciennes tanneries, avenue de l'armée Leclerc, rue Hector Berlioz, rue Paul Bert, ferme Saint-Gabriel, rue du capitaine Laurent, rue de Bizerne, rue Borgniat, rue Jean Bouin, rue Nicolas Bourbon, rue Théophile Boutiot, rue Aimé Brenot, rue de Brienne, rue des canes, rue de la maladière, rue du chapon, rue Pierre de Coubertin, place des combattants d'Indochine et d'Afrique du Nord, rue du coq, grande rue, rue de l'école, place du 8 mai 1945, rue Suchetet, rue des fossés Tanrot, impasse de la grosse tête, passage de la halle, square de la halle, rue de la halle, chemin de l'hôpital, rue de l'Houzotte, avenue de la libération, rue Maugaley, place du 11 Novembre, rue Jean Chilot, chemin de massacre, rue Michel, rue du Nord, rue de la promenade du parc, rue Pasteur, rue Pataut, rue des perches, route de Piney, rue du pont chevalier, avenue de la République, rue Germain Royer, quai Saint Georges, rue Saint Pierre, rue des capucines, rue Annie et Pierre Micaux, rue des dahlias, rue des anémones, rue des bleuets, rue des jardins de Cybèle, ferme de l'ermitage, ferme des Carreaux, ferme des Bées, ferme du Gagnage aux Chats, ferme de Forêt, Ferme de Gueudot, ferme des Varennes, Valsuzenay, rue de la Côte d'Or, rue Pierre et Marie Curie, rue Dauphine, rue des églantines, rue Dussacq.
VENDEUVRE-SUR-BARSE	1	N°1 : ECOLE PIERRE ET MARIE CURIE – RUE PIERRE ET MARIE CURIE	N°2 : ECOLE BELLEVUE – 8, ALLÉE DES MARRONNIERS	Allée des acacias, rue Maryse Bastié, rue Louis Blériot, rue Hélène Boucher, allée des bouleaux, rue du Bourgetet, route des lacs, allée des charmes, allée des érables, rue Roland Garros, rue Georges Guynemer, allée des marronniers, place Jean Mermoz, rue Jean Mermoz, rue Charles Nungesser, rue de l'orient, allée des platanes, rue de la porte dorée, rue Antoine de Saint Exupéry, rue des templiers, allée des tilleuls, rue Jules Vétrines, rue des chênes, rue de la Z I Bellevue.
VERNONVILLIERS	1		SALLE SOCIO-CULTURELLE : RUE DE LA BOURBONNE	Commune entière
VERPILLIERES-SUR-OURCE	1		MAIRIE – 39, GRANDE RUE	Commune entière
VERRICOURT	1		MAIRIE – RUE DE LA MAIRIE	Commune entière
VERRIERES	1	N°1 : CENTRE SOCIOCULTUREL – PLACE RENÉ RENAULT	N°1 : CENTRE SOCIOCULTUREL – PLACE RENÉ RENAULT	Rue des jardins, chemin des plantes, rue de la source, rue des pommiers, rue des vignes, rue des champs, rue des cumines, rue des saules, rue des coteaux, rue du poirier, rue des marronniers, chemin des charmants, rue des peupliers, rue des lilas, rue des sorbiers, rue des tilleuls, rue Jean Moulin, rue des grèves, chemin du moulin, rue de Villiers, la Bretonnière, le Temple, impasse de l'haupiteau, impasse des roses, rue des noyers.
VERRIERES	1	N°1 : CENTRE SOCIOCULTUREL – PLACE RENÉ RENAULT	N°2 ÉCOLE PRÉÉLÉMENTAIRE – SALLE DE MOTRICITÉ – PLACE RENÉ RENAULT	Rue de la République, rue des acacias, rue des Milliottes, rue général de Gaulle, impasse du Saussinet, rue des écoles, rue des abeilles, rue du village, rue de la Boyotte, chemin des sœurs, impasse des chênes, rue du pressoir, rue Saint Martin, rue des cortins, chemin du lavoir, rue de la vallée, rue du colombier, rue de la chapelle, rue des flutôts, impasse de la fontaine, rue de la fontaine, impasse de la Martine, rue des futaies, chemin des pâtures et rue du déversoir.
VIAPRES-LE-PETIT	1		MAIRIE – 1, RUE DE L'ABBE THIESSION	Commune entière
VILLACERF	1		MAIRIE – 20, RUE ROYALE	Commune entière
VILLADIN	1		SALLE DE L'ANCIENNE ÉCOLE	Commune entière
VILLE-SUR-ARCE	1		MAIRIE – 2, GRANDE RUE	Commune entière
VILLE-SUR-TERRE	1		MAIRIE – 6, ROUTE DE SOULAINES	Commune entière
VILLECHETIF	1		MAIRIE – 21, RUE DE LA CROIX	Commune entière
VILLELOUP	1		2, RUE SAINTE BARBE	Commune entière
VILLEMEREUIL	1		5, RUE DE LA MAIRIE	Commune entière
VILLEMOIRON-EN-OTHE	1		SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL – PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
VILLEMORIE	1		MAIRIE – PLACE DE L'ÉGLISE	Commune entière
VILLEMUYENNE	1		MAIRIE – 20, RUE PAUL VIARDET	Commune entière

COMMUNES		BUREAUX DE VOTE CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE EN CAS DE BUREAUX MULTIPLES	ADRESSES DES BUREAUX DE VOTE	PÉRIMÈTRES
VILLENAUXE LA GRANDE	1	N°1 : PLACE GEORGES CLEMENCEAU	N°1 : PLACE GEORGES CLEMENCEAU	Rue des tryolits, rue Jean Moulin, chemin de la bruiche, rue Denis Papin, rue de la gare, avenue de la gare, route de Sézanne, rue et ruelle Fariat, rue du château, rue du pont du roi, place du château, rue des abattoirs, rue des bonhommes, rue du Marois, rue Bècheret, rue Guillemot, rue Galantois, rue de la voie blanche, rue des vignes, rue des courroies, chemin de presle, rue Charles de Gaulle, rue Cornuelle, rue des frères Robert, place Georges Clémenceau, rue des ouches, rue Saint Roch, rue du Perrey (jusqu'au n°15), rue de Couailles (jusqu'au n°22), place Pierre Brossolette, rue de la butte, rue Montarpont, chemin du Plessis, impasse de la glacière, ruelle des prisonniers, rue du clos des vignes et rue Sansonné.
VILLENAUXE LA GRANDE	1	N°1 : PLACE GEORGES CLEMENCEAU	N°2 : RUE DU PERREY	Rue des chenets, rue des anciens d'AFN, rue de Plantefaux, rue de Couailles (à partir du n°23), rue du Perrey (à partir du n° 35), rue du cul de cac, rue Meslard, rue Saint-Pierre, rue de la chapelle Lorette, rue de Scorey, rue du 8 mai 1945, rue d'Esternay, rue Jaillard, rue grand cour, rue Villebion, rue Saint-Vincent, rue des godures, rue Montrobert, grande rue Montrobert, place Saint Jacques, rue Saint Jacques, rue Saint-Martin, rue de l'Arbouin, rue Gatillat, rue de Lette, rue Marsalle Jardin, rue creuse et impasse des gueules grises.
VILLENEUVE-AU- CHEMIN	1		PLACE DU 15 JUIN 1940	Commune entière
VILLERET	1		SALLE DES FETES – RUE SAINT FERREOL	Commune entière
VILLERY	1		MAIRIE - 17, ROUTE NATIONALE	Commune entière
VILLE-SOUS-LA- FERTE	1	N°1 : 14, ROUTE DE DIJON	N°1 : 14, ROUTE DE DIJON	Route de Dijon BV1, rue du Vivier, rue de l'Eglise, rue du Seilley, rue de l'Aube, rue des Etuves, rue du Moulin, rue neuve, rue du Tramway, rue de la Petite Quart, rue de la Celloue, rue de la Louvière, Chemin des Moines et chemin de la Tuilerie.
VILLE-SOUS-LA- FERTE	1	N°1 : 14, ROUTE DE DIJON	N°2 : 6, RUE DE L'ABBAYE – CLAIRVAUX	Clairvaux et le Four à Chaux
VILLE-SOUS-LA- FERTE	1	N°1 : 14, ROUTE DE DIJON	N°3 : 1BIS, ROUTE DE DIJON – FORGES SAINT BERNARD	Les Forges-Saint-Bernard
VILLETTE-SUR- AUBE	1		41, RUE DE PARIS	Commune entière
VILLIERS- HERBISSE	1		MAIRIE – 2, RUE BASSE	Commune entière
VILLIERS-LE-BOIS	1		13, GRANDE RUE	Commune entière
VILLIERS-SOUS- PRASLIN	1		MAIRIE – RUE DE LA FOSSE AUX BRIOTS	Commune entière
VILLY-EN-TRODES	1		MAIRIE – 2, PLACE DE L'EGLISE	Commune entière
VILLY-LE-BOIS	1		1, RUE SAINT ANTOINE	Commune entière
VILLY-LE- MARECHAL	1		MAIRIE – 14, GRANDE RUE	Commune entière
VINETS	1		PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
VIREY-SOUS-BAR	1		8, RUE JEAN MONNET	Commune entière
VITRY-LE-CROISE	1		PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
VIVIERS-SUR- ARTAUT	1		SALLE POLYVALENTE DE LA MAIRIE – PLACE DE LA MAIRIE	Commune entière
VOIGNY	1		18, RUE JEANNE BACHELARD	Commune entière
VOSNON	1		SALLE DES FETES - 64, RUE DE LA MAIRIE	Commune entière
VOUE	1		43, ROUTE IMPÉRIALE	Commune entière
VOUGREY	1		MAIRIE	Commune entière
VULAINES	1		2, RUE DU MONTIER	Commune entière
YEVRES-LE-PETIT	1		MAIRIE – 10, RUE SAINT-LAURENT	Commune entière